

WARRANTAGE PAYSAN AU BURKINA FASO

Accès au crédit par le biais

des stocks de proximité

ELIA SÁNCHEZ GARRIDO

ISABEL SUÁREZ SÁNCHEZ

Au Burkina Faso, les organisations paysannes mettent en pratique depuis quelques années le warrantage paysan. Les paysans et paysannes stockent une partie de leurs récoltes et les utilisent comme garantie pour accéder aux crédits collectifs octroyés par les institutions de micro-finances. Cette activité permet, d'une part, l'accès au crédit pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et, d'autre part, de stocker dans de bonnes conditions les récoltes, contribuant ainsi à une meilleure conservation et à une meilleure gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les familles. Le warrantage a une plus grande trajectoire dans les zones du sud et sud-ouest du pays, excédentaires en matière de production céréalière, alors que dans les zones situées plus au nord, qui ont des récoltes plus faibles, les expériences n'en sont encore qu'à leur début. Ce travail décrit le fonctionnement du warrantage paysan et procède à une analyse de viabilité économique de cette activité dans la région Centre Nord du Burkina.

INDEX

Résumé.....	7
Introduction.....	9
Méthodologie	9
Description.....	10
1 Le warrantage au Burkina Faso	10
1.1 Le warrantage	10
1.2 Acteurs	12
1.3 Agenda du stockage.....	16
1.4 Produits stockés	16
1.5 Utilisation des produits stockés	19
1.6 Crédit et frais bancaires	20
2. Facteurs à considérer pour la réalisation du warrantage.....	22
2.1 Risques depuis la perspective paysanne	23
2.2 Risques depuis la perspective de l'IMF : Risques de pertes	25
3 Activité Génératrices de Revenus.....	25
3.1 Analyse de la viabilité économique du warrantage dans la région du Centre Nord	28
4 Analyse du contexte.....	28
4.1 Contexte agricole de la région du Centre Nord	28
4.2 Marchés.....	29
4.3 Prix et production	29
4.4 Écart de prix	33
5 Scénarios d'analyse	34
5.1 Frais liés à l'activité	35
5.2 Définition des scénarios d'analyse	37
6 Résultats.....	40
6.1 Rentabilité monétaire du warrantage avec accès au crédit.....	40
6.2 Rentabilité monétaire du warrantage sans accès au crédit (simple stockage)....	45
6.3 Analyse de viabilité.....	48
7 Discussion.....	49
7.1 La rentabilité est-elle un facteur déterminant la mise en place du warrantage ?	49
7.2 Autres avantages du warrantage	50
7.3 Profil des paysans utilisant le warrantage	52
7.4 Influence des paramètres dans le coût de l'activité de warrantage.....	53

8 Conclusions	54
9 Recommandations.....	55
9.1 Pour les paysan/nes et les organisations paysannes.....	55
9.2 Pour les IMF	56
9.3 Pour le Gouvernement	56
Bibliographie.....	58
Notes.....	59
Remerciements	63

Index des tableaux

Tableau 1: Projets de soutien au warrantage au Burkina Faso.....	14
Tableau 2: Résumé des frais du warrantage.....	21
Tableau 3: Activités génératrices de revenus selon le genre	27
Tableau 4: Variation intra-annuelle de la valeur absolue des prix (F CFA/100 kg) entre la période de stockage et l'ouverture de l'entrepôt dans le scénario de prix normaux.....	34
Tableau 5: Frais bancaires	36
Tableau 6: Scénarios de frais pour le mil, le sorgho et le maïs	38
Tableau 7: Scénarios de frais pour les 4 produits étudiés.....	39
Tableau 8: Scénarios utilisés pour l'analyse de la rentabilité	40

Index des graphiques

Graphique 1 : Calendrier des étapes du warrantage.....	11
Graphique 2 : Calendrier agricole de la région du Centre Nord.	19
Graphique 3 : Représentation graphique de la dimension des risques assumés par chacun des acteurs durant le warrantage	26
Graphique 4 : Principales cultures produites dans la région du Centre Nord entre 2009 et 2014.....	29
Graphique 5 : Localisation des trois provinces de la région du Centre Nord.....	30
Graphique 6 : Mesure mensuelle des prix sur les trois marchés de la région du Centre Nord durant la période 2010-2014.....	31
Graphique 7 : Variation des prix et production de mil dans la Région du Centre Nord	31
Graphique 8 : Variation des prix et production de maïs dans la Région du Centre Nord	32
Graphique 9 : Variation des prix et production de sorgho dans la Région du Centre Nord.....	32
Graphique 10 : Variation des prix et production des haricots dans la Région du Centre Nord.....	33
Graphique 11 : Écart de prix pour chaque culture (moyenne des trois provinces).....	34
Graphique 12 : Éléments pris en compte par le bilan annuel de l'activité	41
Graphique 13 : Probabilité de gains et de pertes pour les haricots	42
Graphique 14 : Probabilité de gains et de pertes pour le sorgho	43
Graphique 15 : Probabilité de gains et de pertes pour le mil.....	44
Graphique 16 : Probabilité de gains et de pertes pour le maïs.....	45

Graphique 17 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour les haricots.....	46
Graphique 18 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour le sorgho.....	46
Graphique 19 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour le mil.	47
Graphique 20 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour le maïs.	47

Index des encadrés

Encadré 1. Variations intra-annuelles des prix	11
Encadré 2. Le warrantage comme stock de proximité.....	12
Encadré 3. La triple journée des femmes.....	17
Encadré 4. Réseaux de solidarité et pression sociale	22
Encadré 5. Stratégie de réduction du risque récolte.....	24
Encadré 6. Sur les données de prix.....	40
Encadré 7. Le warrantage comme système augmentant l'autonomie des paysans et des paysannes. Le cas de la culture du coton au Burkina Faso.	54

Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGRA	Alliance pour la révolution verte en Afrique
ASK	Association Song Koadba
ATAD	Alliance Technique d'Assistance au Développement
BF	Burkina Faso
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CEDEAO	Communauté Économique du Développement des États de l'Afrique de l'Ouest
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CIC-B	Comité Interprofessionnel de Céréales du Burkina
CISV	Comunità Impegno Servizio Volontariato
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COOPSA-C	Coopérative de Prestation de Services Agricoles
CPF	Confédération Paysanne du Faso
DDMPA	Direction du Développement des Marchés Agricoles
DOPAIR	Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales
FAD	Fonds Africain de Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FARMAF	Projet de la gestion des risques agricoles en Afrique

FCPB	Fédération de Caisses Populaires du Burkina
FEPAB	Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina Faso
FNGN	Fédération Nationale des Groupement Naam
GRET	Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques
HEA	Household Economy Approach
ICCO	Organisation Inter-Eglises de Coopération au Développement
ICRISAT	International Crops Research Institute for the semi-arid Tropics
IFAD	International Fund for Agricultural Development
IMF	Institution de Micro-Finance
IPA	Innovations for Poverty Action
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Changement Climatique).
LVIA	Associazione Internazionale Volontari Laici
MUFEDE	Mutualité Femmes et Développement du Burkina
NRI	Natural Ressources Institute
OMG	Organisme Génétiquement Modifié
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAPSA Alimentaire	Programme d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire
PICOFA	Programme d'Investissement Communautaire pour la Fertilité des Sols
PAM	Programme Alimentaire Mondial
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SOCOMA	Société Cotonnière du Gourma
SOFITEX	Société Burkinabè des Fibres Textiles
SONAGESS	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire
SPAAA	Projet de Suivi des Politiques Agricoles et Alimentaires en Afrique
UE	Union Européenne
UMECAP	Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Artisans et des Producteurs du Burkina
WUR	Wageningen UR (University & Research centre)
ZOME	Zone de Moyens d'Existence

RÉSUMÉ

Au Burkina Faso, le warrantage en tant qu'outil d'accès au crédit et de sécurité alimentaire est mis en œuvre par des organisations paysannes à travers ce que l'on appelle le warrantage paysan. Les organisations établissent des accords directement avec les institutions de micro-finances qui facilitent les crédits, en utilisant les produits agricoles comme aval de garantie pour le recouvrement. Les variations intra-annuelles des prix permettent, dans certains cas, de générer des bénéfices ou, tout au moins, de couvrir les frais associés à l'activité, tels que les dépenses de stockage et les frais bancaires. Celui-ci garantit la conservation des récoltes dans de bonnes conditions jusqu'à la période de soudure et permet en même temps l'accès de la population paysanne au crédit. Cette étude décrit le fonctionnement du warrantage paysan au Burkina Faso et procède à une analyse de viabilité économique de l'activité dans la région Centre Nord, basée sur le stockage de haricots, du sorgho, du mil et du maïs.

Les variations de prix ne sont pas toujours suffisantes pour couvrir les coûts liés à l'activité et dépendent de facteurs comme le type de produit entreposé ou la quantité de production selon les campagnes agricoles. Dans la région Centre Nord, quelques expériences de warrantage commencent à être mises en œuvre, soumises à une production agricole très vulnérable aux risques climatiques et à une production céréalière déficitaire. Dans cette région, en raison des conditions de production, les marchés subissent souvent des fluctuations au niveau des prix plus importantes que dans d'autres zones et le warrantage pourrait donc, a priori, être potentiellement plus rentable. Cependant, la faible production de céréales et les problèmes d'insécurité alimentaire de la population pourraient entraver la réalisation de cette activité dans la pratique. Sur le terrain, il existe d'autres facteurs en lien avec l'épargne et une meilleure gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les familles, ce qui est d'autant plus intéressant pour les paysans et les paysannes, et qui entrent en jeu au moment d'évaluer la viabilité de l'activité au-delà des aspects purement spéculatifs. Tous ces éléments ont été repris dans le travail présenté ici, lequel souhaite contribuer à améliorer la compréhension des difficultés et des contributions de cette activité, et à décrire les éléments sociaux et culturels qui ont également une influence sur son fonctionnement.

La première partie du rapport décrit le fonctionnement du warrantage paysan au Burkina Faso, les facteurs à prendre en compte pour la réalisation du warrantage, abordés en termes de risques, et décrit finalement les activités génératrices de revenus qui sont souvent associées à l'acquisition du crédit obtenu à travers le warrantage et qui ont une importance cruciale dans le bilan final de l'activité.

La deuxième partie du rapport consiste en une analyse de viabilité économique du warrantage dans la région Centre Nord, centrée sur le stockage des quatre productions principales (haricots, sorgho, mil et maïs). Pour cela, on réalise une brève mise en contexte des prix et de la production agricole et une définition des scénarios d'analyse sur lesquels se base cette étude. Ensuite sont exposés les résultats de rentabilité et de viabilité économique de l'activité, aussi bien du stockage avec accès au crédit que du stockage comme mesure de conservation.

Finalement, une discussion est lancée pour évaluer les résultats de l'analyse monétaire, qui se conjuguent avec d'autres éléments de grande importance dans la réalité et la logique paysanne et qui doivent être pris en considération pour évaluer la pertinence de cette activité, ainsi que ses potentialités et les difficultés auxquelles elle doit faire face.

Dans la région Centre Nord, ainsi que dans d'autres zones du pays où le warrantage est consolidé, la fluctuation intra-annuelle des productions étudiées ne permet pas toujours de générer des bénéfices ni de couvrir les frais associés à l'activité. Le warrantage doit donc être considéré comme une activité qui permet l'accès au crédit et facilite la conservation des récoltes jusqu'à la période de soudure, mais pas comme une activité purement spéculative. Bien que les bénéfices monétaires ne soient pas toujours évidents et qu'il peut y avoir des

pertes, les facteurs en lien avec l'épargne, la possibilité de réaliser des activités génératrices de revenus pendant les mois de stockage, et une plus grande autonomie leur permettant de ne pas dépendre des crédits usuriers et autres activités, ont également un poids énorme sur la valorisation finale de l'activité. Tout cela offre des avantages aux paysans et paysannes au-delà des bénéfices potentiels du stockage en termes de spéculation. Dans ce sens, il serait très intéressant de continuer à travailler pour étudier toutes ces questions et pouvoir valoriser les bénéfices du warrantage au-delà de cette analyse.

La dernière partie du rapport consiste en un chapitre de recommandations basées sur les vérifications faites dans le cadre de cette étude. Il est proposé aux organisations et aux paysans ne pas considérer le warrantage comme une activité spéculative mais comme un système d'accès au crédit, de planifier correctement les AGR, de garantir une bonne estimation des besoins alimentaires des familles pendant la période de stockage, de tenir compte de la logique de l'agriculture paysanne dans la planification des campagnes et d'améliorer leurs capacités de gestion et de négociation. Aux IMF, il est recommandé qu'elles assument la souscription à une assurance pour les produits stockés, qu'elles respectent les dates de visites aux entrepôts pour les contrôles de qualité, la remise du crédit dans les délais et dans de bonnes conditions en termes de sécurité, ainsi que l'assouplissement des conditions de crédit. Enfin, au gouvernement nous recommandons de collaborer à la construction d'un plus grand nombre d'entrepôts et d'établir des liens entre les réserves locales et nationales.

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, la vulnérabilité paysanne face aux risques climatiques et les fortes variations des prix des denrées alimentaires de base constituent de sérieuses difficultés pour le monde rural. Les stocks de proximité sont des expériences qui pourraient contribuer à augmenter sa résilience face à ces chocs générant des situations d'insécurité alimentaire.

Le warrantage¹ est un type de stock de proximité associé à un système de crédit largement utilisé en Afrique et qui fonctionne particulièrement bien dans certaines régions du sud du Burkina Faso. Dans ces régions, excédentaires en production de céréales, le warrantage permet au monde paysan d'accéder aux crédits, de stocker les récoltes en lieu sûr et de récupérer les bénéfices potentiels de la vente des grains stockés durant la période de l'année où les prix sont élevés. Dans la région au nord du pays, émergent des expériences de warrantage. Néanmoins, la faible production céréalière et les problématiques alimentaires compliquent davantage encore la mise en place de warrantage dans cette région.

Cette étude cherche à analyser la rentabilité du warrantage dans la région Centre Nord du Burkina Faso. Ce rapport décrit le fonctionnement du système de warrantage et analyse le contexte des prix dans la région ainsi que les dépenses associées à cette activité. Une série de scénarios a été élaborée à partir des données provenant des quatre dernières campagnes agricoles pour les quatre principales cultures de la région (sorgho, mil, haricot et maïs). Ces scénarios permettent d'étudier la rentabilité de l'activité en termes monétaires ainsi que les risques de pertes pour les paysans.

Sans aucun doute, la pertinence de l'activité ne dépend pas uniquement de sa rentabilité économique, mais doit aussi prendre en compte le contexte dans lequel elle évolue. Afin de pouvoir tirer des conclusions dépassant la perspective monétaire, il convient d'étudier aussi les aspects sociaux et culturels qui déterminent son fonctionnement et pèsent fortement sur sa réussite ou son échec. Ce travail espère aussi permettre d'identifier certains aspects significatifs pour le développement du warrantage.

MÉTHODOLOGIE

Pendant la première phase de recherche, une première approximation de l'objet d'étude a été réalisée en examinant le fonctionnement des réserves alimentaires et en particulier le warrantage.

La deuxième phase, le travail de terrain, a été réalisée pendant 14 jours par une équipe formée de deux chercheuses andalouses. Pendant cette phase, des entretiens semi-structurés et des questionnaires ont été réalisés auprès de l'ensemble des acteurs qui participent au warrantage paysan au Burkina Faso, dont les typologies sont expliquées dans le paragraphe 1.2. Des entretiens ont été réalisés avec les membres des structures de soutien aux organisations paysannes qui pratiquent le warrantage, comme peuvent l'être certains projets gouvernementaux, des ONG de soutien et des fédérations, des Institutions de Micro-Finances (IMF) et des paysans. Des entretiens ont également été réalisés à travers des focus groups avec des organisations qui pratiquent le warrantage. Plus concrètement, des entretiens de groupes ont été réalisés au sein de 6 organisations paysannes auxquels ont participé, au total, 68 personnes. L'annexe 1 reprend la liste des personnes interrogées.

Trois zones du pays ont été visitées au cours du travail de terrain. Tout d'abord, la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou, car c'est là où se trouvent beaucoup des informateurs et acteurs

clés. Dans un deuxième temps, la zone Sud Ouest du pays, où le warrantage a un plus long parcours, afin de comprendre en profondeur le fonctionnement de l'activité et les pratiques mises en place par les organisations. De manière plus spécifique, ce sont les régions des Hauts-Bassins et du Sud Ouest qui ont été visitées. Enfin, la région Centre Nord, qui fait l'objet de cette étude, pour connaître dans les détails le contexte particuliers de cette zone et visiter les expériences qui émergent en matière de warrantage. Les contraintes en termes de sécurité et de temps ont fait qu'il n'a pas été possible de visiter une des trois provinces de la région Centre Nord, à savoir la province de Sanmatenga.

La phase suivante de l'étude s'est concentrée sur l'analyse des résultats obtenus sur le terrain. D'une part, les données descriptives concernant le fonctionnement du warrantage qui ont été systématisées et, d'autre part, des calculs réalisés avec les données concernant les coûts de l'activité et le prix des principaux produits stockés en warrantage. En plus des membres de l'équipe de recherche, d'autres connaisseurs du pays et de la thématique étudiée ont participé à l'analyse de ces données, ainsi que des experts en traitement statistique des données.

DESCRIPTION

1 LE WARRANTAGE AU BURKINA FASO

La combinaison de réserves alimentaires locales avec l'accès au crédit dans les zones rurales est mise en œuvre par un nombre considérable, et en constante augmentation, d'organisations paysannes. Sans ignorer la variété des casuistiques et des adaptations propres à chaque contexte qui peuvent se retrouver dans la pratique, nous procéderons dans ce paragraphe à une description générale de l'activité.

1.1 LE WARRANTAGE

Le warrantage est un système de crédit rural et collectif, mis en place par des organisations paysannes² et des institutions de microfinance. Il utilise comme garantie les produits agricoles non périssables³ susceptibles de voir leurs prix augmenter au cours de l'année agricole. Pendant toute la durée de l'opération, les produits, généralement récoltés par les membres de l'organisation paysanne⁴, sont déposés dans un entrepôt supervisé par l'organisation paysanne et par l'institution financière prenant en charge le crédit. L'écart de prix obtenu permettrait de couvrir les coûts de l'opération (principalement les frais bancaires et de stockage) et, vraisemblablement, d'obtenir un bénéfice économique en vendant les produits au moment où les prix sont élevés (Wampfler, 2003; Déla Sidi, F. y Hassane, S., 2012; Simphal, 2012; Afrique Verte, 2012). Il existe, de plus, d'autres avantages économiques qui ne dépendent pas de la spéculation sur les produits agricoles et qui seront traités au sein de ce document.

Encadré 1. Variations intra-annuelles des prix

L'agriculture burkinabè est une agriculture pluviale, pour autant, les récoltes dépendent du climat et sont donc vulnérables aux risques climatiques. Ajouté au fait que la plupart des paysans se consacrent à une agriculture vivrière, ceci a des répercussions sur la disponibilité alimentaire dans les foyers ainsi que sur les marchés locaux. Cette disponibilité diminue au fil de l'année agricole, ce qui augmente la pression sur les marchés et se traduit généralement par une croissance des prix aux moments où la pénurie est la plus forte (soudure), aggravant ainsi le risque d'insécurité alimentaire. Cette variation des prix intra-annuelle est typique du Sahel et dicte le fonctionnement des systèmes agroalimentaires paysans de la région.

L'agenda de cette activité est directement lié au calendrier agricole, le stockage s'effectuant après la récolte. Le crédit est accordé après le dépôt dans l'entrepôt, et l'opération dure généralement de 6 à 8 mois. Le remboursement du crédit se fait généralement par le biais d'activités génératrices de revenus durant ces mois là ; ces activités n'étant pas forcément liées à l'activité agricole. Malgré une négociation collective du crédit, chaque paysan et paysanne en reçoit une certaine quantité et est responsable de manière individuelle du remboursement de celle-ci. En cas d'impayé, la vente des céréales stockées permet de rembourser le crédit à l'IMF.

Graphique 1 : Calendrier des étapes du warrantage

Set	Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Jui.	Août
				Activités Génératrices de Revenus							
		Obtention du crédit					Remboursement du crédit				
		Stockage						Sortie de l'entrepôt			
Récolte			Horticulture et/ou cultures de contre-saison					Préparation et semis		Culture	

Source : *Élaboration propre*

Encadré 2. Le warrantage comme stock de proximité

En constituant un stockage local de céréales et d'autres produits agroalimentaires, le warrantage est à la fois un système de crédit collectif et un type de stock alimentaire de proximité. Pons et Gómez (2013) définissent les réserves alimentaires comme des « initiatives collectives formelles ou informelles mises en place et détenues par les petits producteurs avec l'objectif d'améliorer la disponibilité et l'accès à la nourriture (greniers de sécurité alimentaire), ou d'augmenter les revenus en achetant du grain aux producteurs lorsque les prix sont bas pour le revendre lorsque les prix sont plus rentables (stocks commerciaux). »

Bien que le warrantage soit défini par ces auteurs comme un type de réserve commerciale, le warrantage paysan pratiqué au Burkina Faso pourrait aussi être considéré comme une réserve de sécurité alimentaire puisque, comme il est expliqué tout au long de ce travail, le warrantage contribue à améliorer la disponibilité et l'accès aux aliments des familles qui le pratiquent.

1.2 ACTEURS

De manière générale, trois types d'acteurs participent au warrantage: Le producteur ou la productrice, une banque ou une Institution de Micro-Finances (IMF) et un entreposeur. Après la récolte, le producteur ou la productrice remet une partie des grains à l'entreposeur, qui leur remet un reçu spécifiant la quantité et la qualité du produit entreposé. Une fois les grains entreposés, le dépositaire devient le responsable légal des produits. Avec le reçu obtenu, le producteur ou la productrice peut accéder dans l'IMF à un crédit pour une valeur comprise entre 70 et 80% de la valeur du marché du produit stocké. Ce système est appelé tierce détention dans les pays francophones (Chetaille et al. 2011).

Dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest est mise en œuvre une variante de ce système tripartite. En l'absence d'entreposeur, son rôle est transféré aux organisations paysannes. Ce type de warrantage, pratiqué majoritairement au Burkina Faso et dans lequel participent deux acteurs principaux (une organisation paysanne et une IMF), est appelé warrantage paysan et c'est celui-ci que sera décrit dans ce travail.

Dans certains cas, les organisations sont soutenues par des fédérations paysannes à un niveau supérieur ou par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui facilitent la réalisation du warrantage. Il existe de plus une série de structures de l'Etat qui soutiennent la réalisation du warrantage.

1.2.1 IMF

La Fédération de Caisses Populaire du Burkina (FCPB) est la principale IMF proposant des services de warrantage. Elle est présente de manière décentralisée dans toutes les régions et dispose de nombreux bureaux répartis sur l'ensemble du territoire national, ce qui facilite l'accès et les relations avec les organisations paysannes.

Les autres entités travaillant avec le warrantage sont l'Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit des Artisans et des Producteurs du Burkina (UMECAP) et la Mutualité Femmes et Développement du Burkina (MUFEDE), toutes deux dans la région du Centre Nord. Récemment, la Coris Bank a commencé à faire du warrantage par le biais de la Coopérative de Prestation de Services Agricoles (COOPSA-C).

1.2.2 Organisations Paysannes

Au cours de l'année, les organisations paysannes et leurs membres effectuent diverses activités destinées à améliorer la production, la commercialisation, l'achat d'intrants, etc. Certaines ont commencé à mettre en place des activités de warrantage.

Il y avait en 2012 au Burkina Faso 8 293 personnes appartenant à 133 organisations paysannes faisant du warrantage⁵ (Yameogo, 2013). Afin d'obtenir des crédits, les organisations paysannes doivent obligatoirement être légalement constituées. Pour la pratique du warrantage, chacune d'elles met en place un comité de gestion composé d'un président, un trésorier, un magasinier et un secrétaire. Ces personnes travaillent généralement de manière bénévole, recevant un petit « salaire de motivation » à la fin de l'activité, après la clôture des comptes. Le warrantage dépend en grande partie de ce travail bénévole, sans lequel il ne serait pas possible.

Les organisations paysannes disposent de fonds destinés à la gestion du crédit, et avec l'aide d'organisations parapluies, elles sensibilisent leurs membres et supervisent le stockage des sacs qui vont être mis en warrantage.

1.2.3 Structures de soutien aux Organisations Paysannes

La mise en place du warrantage par les organisations paysannes a été soutenue par plusieurs structures de différente nature depuis 2005 afin de permettre au monde paysan d'obtenir un crédit, de négocier avec l'IMF et de stocker dans des conditions optimales⁶.

1.2.3.1 Fédérations paysannes

Les fédérations paysannes⁷ sont des groupements d'organisations paysannes au niveau départemental ou provincial, dont le rôle fondamental est de fournir un appui technique et financier. Concrètement, elles jouent généralement un rôle important dans la coordination des opérations de stockage, dans la négociation des conditions d'accès au crédit avec l'IMF⁸ et dans la sensibilisation et la formation des producteurs. Elles servent souvent de ponts entre les organisations paysannes qui la composent et les ONG internationales avec lesquelles elles mettent en place des projets de coopération.

Les fédérations visitées pour la réalisation de cette étude sont la COOPSAC et la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina Faso (FEPAB). La COOPSAC se situe à Founzan, dans la province de Tuy. Elle regroupe plus de 30 organisations paysannes et est une référence actuelle en matière de warrantage au Burkina Faso. Elle dispose d'un centre de formation sur le warrantage fréquenté par des organisations du Burkina Faso et d'autres pays de la région. La FEPAB, qui regroupe les Unions départementales et provinciales de tout le pays, soutient le warrantage dans les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun. D'autres fédérations soutiennent la pratique du warrantage, notamment la Confédération Paysanne du Faso (CPF) et la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN), basée à Ouahigouya (Yameogo, 2013).

Ce sont ces fédérations qui entament généralement les négociations avec les IMF, car, durant les premières années, les organisations paysannes sont rarement capables d'effectuer toutes les démarches et tous les accords nécessaires à cela.

1.2.3.2 ONG

Les ONG soutiennent généralement les fédérations et, sur certains points, directement les organisations paysannes. Ce soutien, qui s'effectue généralement par le biais de projets de coopération internationale, peut prendre diverses formes et consiste en un soutien technique,

logistique et financier. Le soutien technique comprend la formation et la consolidation des organisations paysannes et des fédérations ainsi que les négociations avec les IMF, surtout durant les premières années d'activité. Le soutien logistique comprend la construction d'infrastructures, essentiellement d'entrepôts, ainsi que l'achat de matériels pour la gestion du stock⁹. Certaines ONG proposent aussi un soutien financier, en rapprochant l'organisation paysanne de l'IMF ou en facilitant l'accord de crédit de cette dernière en y déposant une garantie. Dans certains cas, les ONG accordent directement le crédit, en créant de petites entités de microfinance qui proposent des prêts aux paysans faisant du warrantage. C'est le cas de The Hunger Project dans la province de Bam, région du Centre Nord.

Les principales ONG internationales soutenant les organisations paysannes utilisant des pratiques de warrantage au Burkina Faso sont, entre autres, SOS Sahel, CISV, The Hunger Project, Oxfam et LVIA¹⁰.

1.2.3.3 Projets de développement

Ces dernières années, plusieurs projets de développement mis en place par le gouvernement et impulsés par divers organismes internationaux au Burkina Faso ont soutenu la pratique du warrantage, en facilitant l'accès au crédit pour les OP, en construisant des entrepôts, en achetant des matériels de gestion du stock ainsi qu'en formant les producteurs aux techniques de gestion et de conservation du stock. Le Tableau 1 répertorie les projets phares.

Tableau 1: Projets de soutien au warrantage au Burkina Faso

Projets	Impulsé par	Financé par	Période d'exécution	Type de soutien
Programme d'Investissement Communautaire pour la Fertilité des Sols (PICOFA)	Gouvernement du Burkina Faso	IFAD, FAD, BOAD, Gouvernement du BF ¹¹	2005-2012*	Formation/sensibilisation, aide à l'accès au crédit, etc.
Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA)	Fondation Bill & Melinda Gates	Fondation Bill & Melinda Gates	2009-2012	Formation des membres des comités de gestion, construction d'entrepôts préfabriqués, concession de crédits.
Programme d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA)	BM et ou Gouvernement du BF	BM ¹²	2011-2015**	Formation/sensibilisation d'organisations paysannes, aide à l'accès au crédit grâce au réseau de Caisses Populaires, etc.
Projet de la gestion des risques agricoles en Afrique (FARMAF)	AGRINATURA (CIRAD, NRI, WUR)	UE	Début de la campagne agricole 2013-2014	Formation/sensibilisation des membres des organisations paysannes, construction d'entrepôts.

Source : Yameogo (2013), FAD (2004) y <http://www.farmaf.org/en/about-farmaf/project-partners/agrinatura>

1.2.4 Paysans et paysannes

Même si légalement c'est l'organisation paysanne ou la fédération qui est responsable du crédit, dans la pratique, chaque paysan stocke une partie de sa récolte, assume les risques et rembourse le crédit, les coûts associés ainsi que les frais du stockage.

Même si cette étude n'a pas analysé de manière exhaustive la catégorie socioéconomique à laquelle appartiennent les personnes utilisant le warrantage, elle apporte une série de pistes permettant de découvrir les caractéristiques principales du type de paysan qui l'utilise, lesquelles peuvent varier d'une organisation paysanne à l'autre.

C'est le cas des organisations fixant un minimum de sacs à stocker pour avoir accès au warrantage, cette quantité détermine l'exclusion ou non des petits producteurs de cette activité¹³.

Par ailleurs, la mise en place de maxima de sacs par personne peut permettre de garantir la participation des catégories socioéconomiques les plus défavorisées¹⁴. Étant donnée la capacité limitée de l'entrepôt, sans ce type de mesures, quelques personnes peuvent stocker beaucoup de sacs et accaparer l'entrepôt empêchant les autres plus défavorisées de disposer de sacs à stocker du fait de la capacité limitée de l'entrepôt.

Enfin, la zone de moyens d'existence dans laquelle vivent les paysans détermine le volume de la récolte, lequel détermine à son tour les mois durant lesquels les besoins alimentaires de la famille seront assurés. Il faut que la récolte couvre au moins les mois pendant lesquels l'entrepôt est fermé. En effet, le producteur ne pourra pas utiliser ces grains durant cette période. Dans la zone de moyen de subsistance 5, qui couvre pratiquement toute la région Centre-Nord, la production propre couvre pour l'année de référence¹⁵ moins de 60% des besoins énergétiques des familles de la catégorie socioéconomique très pauvres, 65% des familles pauvres, 93% de la catégorie moyenne et 103% des familles plus favorisées (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, 2012). Ceci exclut, ou tout au moins rend considérablement plus difficile, la pratique du warrantage pour les catégories très pauvres et pauvres, car leur production propre couvre difficilement la période d'entreposage en warrantage.

Le cas des femmes mérite une attention particulière. En effet, pour une même catégorie socioéconomique, leur situation est plus défavorable encore que celles des hommes. Leurs productions sont plus faibles du fait de leurs plus faible accès et contrôle des ressources, principalement en ce qui concerne l'accès à la terre, ce qui réduit leurs possibilités de warrantage. D'ailleurs, dans la plupart des organisations paysannes visitées, moins de 26% des personnes qui pratiquent le warrantage sont des femmes. Malgré cette difficulté, il est intéressant pour les femmes de stocker en warrantage, car cela leur permet de « retirer » leur production de la maison et de la gérer de manière autonome. Cependant, la demande de crédit dépend de plusieurs facteurs, dont l'ethnie et les relations de pouvoir inégalitaires entre les genres, qui déterminent le degré de contrôle des femmes sur leurs propres ressources.

1.2.5 Structures de l'Etat

La Direction du Développement des Marchés Agricoles (DDMPA) et la Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales (DOPAIR) réalisent un travail de renforcement des capacités des organisations paysannes pour la réalisation du warrantage. De plus, elles élaborent et font le suivi de règlements pour le développement des entreprises du secteur. D'un autre côté, on attribue à la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) une fonction de soutien aux organisations en ce qui concerne l'entreposage.

1.3 AGENDA DU STOCKAGE

Le stockage s'effectue de novembre à janvier. La période de stockage commence environ un mois après le début des récoltes (Graphique 1), le temps nécessaire au nettoyage, au séchage et à la préparation des grains pour le stockage. Avant le stockage, l'organisation paysanne ou la fédération informe et sensibilise les paysans pour les inciter à faire du warrantage. Elle leur

explique les avantages et les procédures à suivre pour mettre en place le warrantage, pour calculer le nombre de personnes y participant et le nombre de sacs que chacune doit stocker.

Selon l'organisation paysanne, il peut y avoir une ou plusieurs périodes de stockage. Dans le premier cas, le stockage commence un peu après la récolte principale, et les entrepôts sont remplis par ordre d'arrivée. Dans le second cas, les organisations paysannes planifient des phases de dépôt des produits dans l'entrepôt, et l'on obtient la part du crédit correspondant à chacune d'entre elles à la fin de celle-ci. Ce dernier système est généralement mis en place par les organisations plus expérimentées et/ou soutenues par des fédérations qui les forment et les aident dans la gestion de l'activité. Le stockage en plusieurs phases permet d'améliorer l'obtention du crédit pour les paysans ayant stocké dès le début. Ce qui leur permet de disposer plus rapidement de liquidité pour assumer les paiements et démarrer leurs AGR à temps. Dans les deux cas, il peut arriver que les produits récoltés tardivement ne puissent plus être stockés, faute d'espace dans les entrepôts.

Le stockage dure entre six et huit mois. Il commence toujours quand les prix sont bas et termine quand les prix sont élevés, entre novembre et juillet. Pendant tout ce temps, l'entrepôt est fermé avec deux clefs, une en possession de l'organisation paysanne et l'autre de l'IMF¹⁶. L'entrepôt est¹⁷ ouvert périodiquement pour contrôler la situation des céréales et éviter les pertes dues à des insectes ou à des vols. Toutes les parties impliquées sont présentes lors de l'ouverture finale pour superviser la collecte des sacs par les paysans et les paysannes.

1.4 PRODUITS STOCKES

Même si le warrantage est une activité basée sur la spéculation sur la variation des prix des produits agricoles durant l'année, les cultures stockées ne sont pas nécessairement celles qui génèrent la plus grande rentabilité économique. À la perspective spéculative s'ajoute une série de facteurs liés à la réalité et à la logique paysanne. Ils seront décrits dans cette partie.

1.4.1 Rentabilité du stockage des produits

Les produits agricoles ont des prix différents sur les marchés et la fluctuation entre la période de récolte et la période de soudure varie en fonction de facteurs divers comme la qualité du produit, la disponibilité, la consommation, etc. Certains des produits qui expérimentent une plus grande fluctuation sont généralement ceux des cultures de rente. Cependant, bien que la fluctuation intra-annuelle des prix est un facteur à prendre en compte par les paysans lors du stockage, il ne s'agit en aucun cas d'un facteur définitif.

1.4.2 Une agriculture paysanne et vivrière

Dans les zones excédentaires où le warrantage a une plus grande trajectoire, la plupart des produits agricoles stockés sont généralement des céréales de base. Ceci est dû au fait que les paysans qui participent à cette activité réalisent une agriculture paysanne et de subsistance. La culture est généralement effectuée par les membres d'une même famille sur de petites parcelles qui produisent en priorité des céréales et d'autres aliments de consommation basique. Certaines cultures rentières (cacahuète, sésame) sont produites de manière marginale sur de petites parcelles permettant aux paysans, et surtout aux paysannes, de générer de petits revenus^{18 et 19}.

Le coton mérite une mention à part, car il s'agit d'une culture particulièrement importante dans certaines régions du sud du pays, bien qu'il ne soit pas stocké en warrantage. Par exemple, dans la région des Hauts-Bassins, elle représente en termes de production en tonnes, 82% des cultures de rente et 21% du total de la production agricole moyenne des cinq dernières années²⁰, la surface destinée à la production de coton dans cette région étant de 22% de la

superficie totale cultivée en moyenne au cours des quatre dernières campagnes agricoles²¹. Le coton représente 9% de la production nationale moyenne pour la même période, occupant 8% de la superficie cultivée²² (Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire, 2014).

La culture du haricot²³ (*Vigna unguiculata*) est particulière. En effet, elle est communément utilisée pour l'alimentation, bien qu'il ne s'agisse pas d'une céréale de base. Dans les régions du sud du pays, il s'agit d'une culture marginale, par exemple dans la région des Hauts-Bassins où elle ne représente que 3% de la production moyenne des cinq dernières campagnes agricoles, la superficie y étant destinée ne représentant que 0,6% du total de la superficie cultivée²⁴. Cependant, dans les régions comme le Centre-Nord, il s'agit de la troisième culture en production (seulement dépassé par le mil et le sorgho), et elle représente 20% des tonnes produites. En termes de superficie cultivée, elle représente 3,2% des terres, occupant ainsi la sixième place derrière le mil, le sorgho blanc, l'arachide, le maïs et le riz. Dans tout le pays, la production de haricots représente 9% de la production moyenne des cinq dernières années, occupant 2,2% de la superficie cultivée. La production de haricots est nettement supérieure à la production de certaines céréales comme le riz, dont la production a été de 4% pour la même période²⁵. Son importance en termes de production et d'alimentation²⁶ fait que les haricots sont parfois considérés comme une céréale de base ou, du fait de son prix plus élevé, comme une culture rentière.

Encadré 3. La triple journée des femmes

Durant une même journée, les femmes travaillent dans différents domaines. En début de journée, elles travaillent généralement dans les champs familiaux, habituellement dirigés par les hommes de la famille. Durant toute la journée, les femmes sont chargées des tâches domestiques, puis enfin, elles retournent travailler au champ, sur les petites parcelles qu'elles gèrent elles-mêmes. Ces parcelles sont généralement des terres concédées par leurs maris. Il s'agit parfois d'héritages familiaux. Les fruits de ces terres sont parmi les rares ressources sur lesquelles les femmes disposent d'un accès et d'un contrôle total. Ils sont généralement destinés principalement au petit commerce, directement ou sous forme de produits qu'elles transforment elles-mêmes (beignets d'haricot, tartes de mil, bière de sorgho, etc.). Parfois, les femmes rachètent à leurs maris une part de la production familiale afin de réaliser leur petit commerce et générer des revenus pour la famille.

Étant donnés les faibles rendements de la production, et surtout, les importants risques climatiques auxquels les paysans font face chaque année, la planification des cultures s'effectue généralement avec prudence. La priorité est donnée à la production d'aliments de base qui seront stockés par le foyer pour sa consommation au cours de l'année. La confiance dans les marchés locaux est limitée, car ils ne garantissent ni des prix de vente favorables aux agriculteurs ni une disponibilité et des prix accessibles pour la consommation familiale céréalière. Les parcelles sont principalement destinées à la production de céréales de base, et augmenter la surface destinée aux cultures rentières pour spéculer grâce au warrantage n'est pas une option valable pour la plupart²⁷ des paysans et paysannes burkinabè qui sont particulièrement conscients des risques agricoles (vulnérabilité des récoltes face au climat) et alimentaires (faible disponibilité et difficulté d'accès aux aliments sur les marchés locaux) auxquels ils font face. Ce sont les excédents de la production propre qui sont destinés au warrantage. C'est pourquoi les produits stockés ne sont pas toujours ceux qui permettraient d'obtenir la plus grande rentabilité économique, mais plutôt les cultures à la base de l'alimentation paysanne comme les céréales, ainsi que le niébé dans les régions de la moitié nord du pays.

Cependant, pour qu'un paysan ou une paysanne puisse stocker ses cultures de consommation basique en warrantage, il est souhaitable que la récolte soit au moins supérieure aux besoins de consommation de la famille durant la période de stockage. Cela limite, d'une part, la

participation des paysans très pauvres et des femmes, dont les surfaces cultivées sont réduites, et d'autre part, sa mise en place dans des régions où le climat ne permet pas une production de céréales suffisante.

1.4.3 Différences entre les régions : climat et habitudes alimentaires

La production comme la consommation d'aliments de base varient en fonction des régions du pays. Ainsi, au nord l'agriculture concerne principalement des cultures nécessitant peu d'eau, comme le sorgho, le mil et les haricots, qui sont les aliments les plus consommés. Au sud, les précipitations plus abondantes permettent de cultiver du maïs qui devient la céréale à la base du régime alimentaire²⁸.

En conséquence, les produits stockés en warrantage dépendent des régions. Dans les zones excédentaires, le maïs est le principal produit stocké, suivi d'autres céréales, comme le sorgho, et dans une moindre mesure, de cultures rentières comme la cacahuète, les haricots ou le sésame²⁹. Les femmes stockent généralement plus de produits rentiers, comme la cacahuète³⁰ et, dans les bassins rizicoles, du riz.

Au nord, les expériences naissantes de warrantage stockent surtout des haricots. Le stockage des haricots s'explique de deux façons. D'une part, la production de céréales de base est destinée en priorité à la consommation familiale, ne laissant pas d'excédents pour le stockage. D'autre part, son prix est beaucoup plus élevé que celui des céréales de base et varie considérablement intra-annuellement la majorité des années³¹. Ces raisons, auxquelles s'ajoute le climat favorable à cette culture³², font des haricots une culture dont le stockage est intéressant dans cette région³³. Cependant, le stockage des haricots comporte de plus importants risques de pertes (dus aux attaques d'insectes). Ces risques imposent l'utilisation de sacs spéciaux, nommés sacs triple fond, dont le prix plus élevé se répercute sur la rentabilité finale de l'opération.

1.4.4 L'histoire des organisations paysannes et des fédérations (*faïtières*)

L'histoire de l'organisation paysanne qui décide de mettre en place le warrantage est un facteur influençant considérablement le type de culture stockée. Ainsi, dans la région du Centre Nord, ce sont les Unions Provinciales et Départementales de Niébé (haricots) qui ont promu le warrantage au sein des organisations paysannes. Il est donc logique que le produit le plus stocké en warrantage dans cette région soit le haricot. Dans le sud, la FEPAB soutient la commercialisation du maïs depuis des années. La pratique du warrantage au sein de cette organisation est donc particulièrement liée à la commercialisation de cette céréale.

1.4.5 Agenda des récoltes et du stockage

Enfin, la période de l'année où un produit est prêt à être stocké influence aussi le choix du produit à stocker. Il dépend aussi bien de la date de la récolte que du temps nécessaire au séchage, au nettoyage et au conditionnement. Ainsi, les dernières cultures à être prêtes sont celles qui sont les moins stockées, car les entrepôts sont souvent déjà pleins.

De plus, le conditionnement à temps ou non d'un produit dépend aussi de son type de stockage traditionnel. Dans la région de Kaya, les produits comme le sorgho sont généralement stockés dans le grenier familial avec l'épi entier, sans égrener. Cependant, le mil est généralement égrené avant d'être conditionné. Ainsi, indépendamment de la production, de la rentabilité et de la consommation domestique, on stocke plus de mil que de sorgho.

Graphique 2 : Calendrier agricole de la région du Centre Nord.

	Set	Oct	Nov	Dé	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	
Mil		Récolte							Préparat.	Semis	Entretien		
Sorgho		Récolte							Préparat.	Semis	Entretien		
Niébé		Récolte							Préparat.	Semis	Entretien		
Arachide		Récolte								Preparat.	S	Entretien	
Maïs		Récolte							Préparat.	Semis	Entretien		
Hortic.		Horticulture											

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (2012).

En résumé, l'agriculture vivrière pratiquée par les paysans cultive en priorité pour l'alimentation familiale, et ce n'est qu'après avoir estimé la production et les besoins familiaux, ainsi que les possibilités de stockage et de l'agenda des récoltes, qu'une partie de la production est destinée au stockage en warrantage.

Dans les zones excédentaires du Sud, ce sont les cultures les plus produites qui sont stockées en warrantage, tandis que dans le Nord, zone déficitaire, les produits les plus cultivés, les céréales de base, sont généralement directement consommés par le foyer et ce sont les produits rentiers qui sont stockés en warrantage, bien que leur production soit plus petite (Ghione et al. 2013).

1.5 UTILISATION DES PRODUITS STOCKES

Après l'ouverture de l'entrepôt, l'utilisation des produits stockés est variée. En général, une partie est destinée à la vente et une autre à la consommation familiale, avec une proportion variant en fonction des régions et des familles. Dans le cas de la COOPSA-C, la plupart des familles utilisant le warrantage destinent une partie des sacs stockés à la vente et une autre à la consommation familiale³⁴. Tandis que les organisations paysannes soutenues par la FEPAB vendent généralement la grande majorité de leurs sacs. Ainsi, les différences entre les fédérations soutenant le warrantage entraînent d'importantes différences au niveau de celui-ci. Cela vient de la différence des objectifs que les organisations parapluies ont donnés aux OP au début du warrantage³⁵.

Le choix du type d'utilisation du produit stocké, quand il s'agit d'une céréale de base, dépend aussi de la catégorie socioéconomique des familles utilisant le warrantage. Il est probable que les familles les plus pauvres, qui ont suffisamment produit pour pouvoir stocker quelques sacs, utiliseront en priorité les sacs stockés pour l'alimentation familiale, car à cette période les prix sont élevés et leurs réserves familiales sont probablement épuisées³⁶. Tandis que les paysans plus aisés dont les besoins alimentaires familiaux sont déjà couverts pourront plus facilement vendre pour générer des revenus et, ainsi, pouvoir démarrer une meilleure campagne agricole avec un plus grand apport d'intrants et, peut-être, une plus grande surface de culture.

Si les sacs ne sont pas vendus, ils peuvent être utilisés aussi bien pour l'alimentation que pour la campagne suivante. L'argent de la vente, quant à lui, est généralement utilisé pour acheter des intrants³⁷, pour couvrir les dépenses familiales, et parfois, pour rembourser le crédit.

Les femmes vendent généralement les sacs stockés en warrantage, soit directement, soit après avoir réalisé des produits transformés qu'elles utilisent pour mettre en place un petit commerce.

L'homme est chargé de fournir à la famille les céréales de base nécessaires. Le reste³⁸, surtout dans les familles polygames, est apporté par la femme. C'est pourquoi, les femmes vendent généralement (avec ou sans passer par le warrantage) ce qu'elles cultivent sur leurs petites parcelles individuelles³⁹ afin de faire pression sur l'homme pour que ce soit lui qui fournisse toutes les céréales dont la famille à besoin, et aussi, afin de se charger de subvenir aux autres besoins domestiques grâce à l'argent obtenu.

Dans la région de Kaya, une partie des sacs d'haricots stockés est généralement destinée à la consommation familiale, car il s'agit d'une importante source de protéines permettant de compléter le régime céréalier aussi bien en quantité qu'en diversité nutritionnelle.

1.5.1 Organisation des ventes

Selon les cas, les ventes sont organisées de manière individuelle ou groupée par le biais des organisations paysannes. Elles sont généralement effectuées de manière individuelle sur les marchés locaux, bien que les organisations paysannes interrogées s'accordent à dire que la vente groupée leur permet de négocier depuis une position plus forte et d'obtenir des conditions plus favorables. Des institutions comme l'État, à travers de la SONAGESS, et l'ONU, à travers le PAM, ont réalisé des achats à des organisations paysannes qui utilisent le warrantage. Cependant, la proportion des achats de ces organismes est assez faible. Selon Yameogo (2013), entre 2008 et 2012, les achats de la SONAGESS représentaient 5% des céréales vendues à travers le warrantage (138 tonnes), et ceux du PAM 1% (30 tonnes). Les clients type du warrantage sont les commerçants qui, pour la même période, ont acquis 67% des céréales, 89% des oléagineux et 78% des légumineux.

La négociation des prix de vente s'effectue en fonction des prix des marchés locaux. Les coûts du transport des sacs stockés sont eux aussi négociés, ce qui se répercute sur les prix finaux obtenus par les paysans et les paysannes des zones isolées.

Même si, selon les entretiens réalisés, dans certains cas il s'avère difficile de vendre les produits, cela n'a pas démotivé les producteurs qui utilisent le warrantage. Cela prouve que la vente n'est pas leur seul objectif, ni même, peut-être, leur objectif premier⁴⁰. Le stockage en warrantage leur garantit, en plus d'un accès au crédit et d'une possible rentabilité spéculative, de meilleures conditions de stockage et d'épargne, car les grains ne sont pas disponibles dans les maisons. Ces aspects seront traités ultérieurement.

1.6 CREDIT ET FRAIS BANCAIRES

Le warrantage est un système de crédit rural et collectif associé au stockage des produits agricoles, lesquels servent de garanties. Il s'agit d'un crédit à court terme, d'une durée allant de 6 à 8 mois. Concernant le warrantage paysan pratiqué dans les cas étudiés, le crédit est octroyé de manière collective à l'organisation paysanne, qui ensuite le distribue aux paysans en fonction des céréales stockées et du montant sollicité par chacun/e d'entre eux/elles⁴¹. La valeur maximale du crédit auquel ils peuvent accéder correspond à un pourcentage du prix post-récolte du produit stocké⁴². Ce pourcentage varie généralement entre 75 % dans les zones déficitaires⁴³ ou pour les expériences pilotes et 80 % dans les autres cas⁴⁴. Le crédit s'obtient lors du stockage, avec un délai de deux semaines à un mois dans les cas les plus lents, et son remboursement est prévu avant l'ouverture de l'entrepôt, avec les revenus générés par les paysans et les paysannes par les activités rentières réalisées durant les mois de stockage grâce au crédit.

Selon le type d'organisation du stockage, le crédit peut être accordé par phases ou en un seul instant. La négociation des conditions d'octroi du crédit avec l'IMF est réalisée par les organisations paysannes ou par les fédérations. Dans tous les cas, les organisations paysannes connaissent déjà la quantité de céréales qu'elles vont stocker cette année-là. Les

conditions du crédit varient en fonction de l'expérience, de l'histoire et des capacités de l'organisation. Les taux d'intérêt varient généralement entre 5 % et 13 % pour l'ensemble de l'opération. Les plus favorables sont généralement attribués aux expériences ayant une plus grande solvabilité et capacité de négociation, ainsi qu'à des initiatives de warrantage qui se trouvent dans la phase pilote et qui sont soutenues par une ONG⁴⁵. Certaines organisations négocient des taux dégressifs, qui permettent de rembourser le crédit dès le premier mois de stockage, et les intérêts se calculent avec un taux fixe⁴⁶ mais appliqué seulement au montant du crédit qu'il reste à rembourser après chaque paiement. Cette méthode encourage le remboursement du crédit pendant les premiers mois de stockage.

En plus de ce taux d'intérêt, chaque paysan ou paysanne assume les autres frais bancaires à titre individuel, comme les frais de gestion, généralement à hauteur d'un pour cent du total du crédit, et, dans certains cas⁴⁷, une caution initiale d'une valeur comprise entre 5 % et 10 % de celle du crédit. À cela s'ajoutent les frais de dossier d'environ 5 000 F CFA⁴⁸ (7,62 €) par organisation, dont le paiement se répartit entre tous les paysans participant à l'activité. Les organisations paysannes anticipent parfois ces dépenses.

Les frais pris en charge individuellement par les paysans sont généralement assumés à la fin de l'opération, lors du remboursement du crédit ou au moment de la vente des céréales, facilitant ainsi la participation des paysans et des paysannes ne disposant pas de liquidité au début de l'opération.

Enfin, les faitières, les organisations ou les fédérations paysannes se voient parfois exiger une assurance d'une valeur d'environ 0,5 % du montant du crédit ainsi que le paiement des frais de demande, environ 500 F CFA (0,75 €) par organisation.

Tableau 2: Résumé des frais du warrantage

<i>Frais</i>	<i>Coût</i>	<i>Acteur assumant les frais</i>
Taux d'intérêt	5-13 % du crédit	Paysan/ne
Frais de gestion	1 % du crédit	Paysan/ne
Frais de dossier	5 000 F CFA par organisation paysanne	Paysan/ne*
Assurance	0,5 % du crédit	Fédération (faitière)/Union/Organisation paysanne
Frais de demande	500 F CFA par organisation paysanne	Union/organisation paysanne

***Généralement avancé par l'organisation paysanne et remboursé à celle-ci par les paysans et les paysannes à la fin de l'opération.**

Source : *Élaboration propre*

Toutes les personnes stockant en warrantage ne sollicitent pas forcément de crédit à l'entité de microfinance⁴⁹, ce qui prouve que l'accès au crédit n'est pas le seul intérêt du warrantage pour les personnes l'utilisant. D'autres intérêts existent, comme l'épargne et le stockage dans des conditions optimales.

En termes d'épargne, le stockage favorise une meilleure gestion des aliments. D'un côté, il existe une économie sur la quantité d'aliments utilisés par la famille (que ce soit pour s'alimenter ou pour vendre au détail et utiliser l'argent de la vente pour acheter autre chose). D'un autre côté, les aliments destinés aux autres membres de la communauté ont été réduits, grâce à une diminution de la pression sociale (Ghione et al. 2013)

Encadré 4. Réseaux de solidarité et pression sociale

Dans ce contexte, les réseaux de solidarité communautaire sont très forts et jouent un rôle majeur dans la redistribution des ressources. Ces réseaux concernent les soins et les relations mais aussi des éléments matériels, comme la nourriture. On nomme pression sociale les normes qui « obligent » les familles connaissant une meilleure situation alimentaire à partager leurs ressources avec d'autres membres de la communauté se trouvant dans des situations moins favorables. Ce mécanisme réduit la possibilité d'épargne des familles les plus aisés, mais permet de résoudre collectivement des situations de crise. C'est pourquoi, on ne peut ni questionner ni sous-estimer ses bienfaits sans une profonde analyse du contexte social et culturel.

En ce qui concerne les conditions de stockage, les coûts compensent les pertes post-récolte qui auraient eu lieu en cas de stockage domestique⁵⁰. On ne dispose d'aucune donnée utilisable concernant les pertes en cas de stockage familial. Celles-ci auraient pu s'avérer intéressantes pour mesurer les avantages comparés du warrantage en ce sens.

Aussi, ceux qui font du warrantage pour la première fois stockent généralement sans accéder au crédit afin de se familiariser avec la pratique et de prendre confiance en cette activité.

Pour le/la paysan/ne, l'accès au crédit permet de mettre en place des activités génératrices de revenus durant les mois où il n'y a pas de travaux agricoles pour la culture principale (de novembre à avril), ce qui contribue à dynamiser les économies rurales et à augmenter les revenus des familles. Pour les institutions de micro-finances, le warrantage est une activité avantageuse. En effet, il leur offre une rentabilité acceptable à court terme avec une garantie facile à encaisser, le tout au sein d'un marché difficile d'accès, comme c'est le cas du contexte rural burkinabè.

2 FACTEURS A CONSIDERER POUR LA REALISATION DU WARRANTAGE

Le warrantage, en tant que système de crédit lié au stockage et à la spéculation sur les prix céréaliers, comporte une série de risques fonctionnels. Ces risques, de divers types, sont assumés par les différents acteurs participant à l'activité, chaque partie assumant un type de risque différent. Le monde paysan burkinabè doit prendre en compte de nombreux facteurs avant toute décision relative à sa production et à ses possibilités de participation au warrantage. Cette section décrit les risques auxquels s'affrontent le monde paysan : risque de pertes de récolte, de stockage et de prix. Enfin, elle traite du risque assumé par les IMF en tant qu'agent prêteur (risque de pertes). Tous ces risques sont déterminants pour l'activité de warrantage et ses possibilités de réussites en tant que système de crédit et en tant que réserve alimentaire.

2.1 RISQUES DEPUIS LA PERSPECTIVE PAYSANNE

La participation au warrantage dépendra de la récolte annuelle. Des récoltes plus faibles coïncident généralement avec une plus forte variation des prix, laquelle entraîne une plus

grande rentabilité du warrantage (Coulter y Mahamadou, 2009). Cependant, comme les sections précédentes l'ont déjà mentionné, le stockage s'effectue à partir des minima basiques de consommation des familles. Hypothétiquement, si les récoltes sont faibles, le stockage le sera aussi, excluant probablement les familles les plus vulnérables⁵¹ qui sont celles dont les surfaces cultivées sont les plus petites, et qui obtiennent donc un volume récolté bien plus faible que les catégories socioéconomiques plus nanties. Ainsi, étant donnée la relation entre la production et les prix, il se peut que les années où le warrantage offre la plus grande rentabilité soient celles où les familles pauvres et très pauvres ne peuvent pas y participer. Par ailleurs, les années où un plus grand nombre de paysans et de paysannes peuvent participer, la rentabilité est réduite et le warrantage est plus utilisé pour la conservation, l'épargne et l'accès au crédit que pour la rentabilité économique de la spéculation.

2.1.1 Risque de pertes durant la récolte

Les principaux facteurs influençant la fluctuation de la production sont la quantité, et surtout, la régularité de la pluviométrie, les attaques animales (oiseaux et insectes) et la disponibilité d'intrants pour certaines cultures. La variabilité spatiotemporelle des précipitations au Burkina Faso, comme dans toutes les régions soudano-sahéliennes d'Afrique de l'Ouest, est considérée comme étant l'une des plus importantes au monde (Sarr et coll., 2011 ; cit. IPCC, 2007), or il s'agit du facteur le plus déterminant pour la production (Sarr et coll., 2011). Afin de réduire au maximum le risque récolte lié à la pluviométrie, les paysans mettent en place une série de stratégies basées sur la diversification de ce risque.

Encadré 5. Stratégie de réduction du risque récolte

Stratégie 1 : Diversification des cultures

L'une d'entre elles est la diversification des cultures. En effet, chaque culture a des besoins différents en eau ainsi qu'une tolérance différente aux fluctuations et aux irrégularités pluviométriques durant son cycle de vie. De cette façon, peu importe les caractéristiques hydrologiques de l'année, la récolte de la culture la mieux adaptée est assurée. Par exemple, le mil et le sorgho ont des besoins en eau plus faibles et une meilleure adaptation aux sols pauvres dans lesquels des espèces comme le maïs et le riz ne parviennent pas à pousser (Zangré, 2008)⁵². Quant à eux, les haricots ont des besoins en eau intermédiaire.

Stratégie 2 : Échelonnement des semilles

Une autre stratégie permettant de faire face à l'irrégularité des précipitations consiste à échelonner les semilles, ce qui permet de diversifier le risque d'absence de précipitations pendant les étapes critiques du cycle de vie de la culture (en particulier après les semilles et durant la floraison). En répartissant les semilles sur plusieurs étapes, on augmente les probabilités d'atteindre les niveaux hydriques minimums nécessaires, mais en contrepartie, on réduit la surface cultivée qui sera finalement viable. La priorité est donnée à l'obtention d'une plus petite parcelle qui réussisse à surmonter le risque plutôt que de tout semer au même moment et que la pluviométrie empêche le développement de la culture.

Stratégie 3 : Utilisation de variétés modernes de cycle court

Enfin, étant donnée la réduction progressive du nombre de jours pluvieux, des variétés modernes de cycle court sont utilisées dans certains cas pour augmenter les chances d'avoir de la pluie durant la période de floraison. Cependant, l'utilisation de ces variétés comporte aussi des inconvénients. Dans la région de Kaya, les paysans ne sèment pas 100 % des haricots avec des graines modernes, car bien que celles-ci aient un meilleur rendement quand les conditions sont optimales, selon les personnes interrogées, ce rendement diminue considérablement si elles ne le sont pas⁵³. Ainsi, ils réservent toujours une partie des semilles à des variétés locales, plus résistantes aux conditions pluviométriques incertaines.

Les facteurs climatiques doivent être conjugués avec les autres caractéristiques pédologiques des sols et la durée du cycle de vie des cultures. Par exemple, bien que le mil résiste aux sols pauvres et aux faibles précipitations, son cycle de vie est parmi les plus longs (110 jours en moyenne, bien qu'il existe des variétés de cycle court de 95 jours⁵⁴). Ceci peut entraîner des problèmes les années où la période des pluies est plus courte en empêchant la culture d'arriver à maturité.

D'autres facteurs viennent s'ajouter à ceux-ci, comme les caractéristiques de conservation de chaque culture et la variation de ses prix au cours de l'année. Ainsi, chaque année, les producteurs doivent résoudre une équation complexe de manière générale, et en particulier, pour pouvoir stocker en warrantage.

2.1.2 Risque stockage

Les pertes durant le stockage, s'il y en a, sont généralement dues soit à la détérioration des produits stockés, par des insectes, par d'autres animaux, par des petites inondations ou par des incendies, soit à de petits vols. Dans tous les cas, les risques sont assumés par les paysans qui sont à tout moment propriétaires et responsables des sacs⁵⁵. En cas de disparition ou de détérioration du produit stocké, le paysan ou la paysanne est toujours obligé de rembourser l'intégralité du crédit, mais dans ce cas là, les céréales ne servent plus de garantie. Ce fonctionnement diffère d'autres types de warrantage (*tiers détention*), où le magasinier est

responsable des sacs en cas de pertes pour vols ou incendies. Dans le cas du warrantage paysan, comme ce sont les agriculteurs qui sollicitent eux-mêmes le crédit (par le biais de leur organisation), ce sont eux qui assument ce type de risques. Cependant, la probabilité pour que ces risques se produisent est, selon les personnes interrogées, relativement faible. Selon Yameogo (2013), le taux de perte de la production stockée en warrantage est de 1,8 % en moyenne.

Toutes les cultures n'ont pas les mêmes caractéristiques de conservation. Le processus de nettoyage et de séchage, ainsi que le traitement insecticide approprié de l'entrepôt sont cruciaux pour garantir la bonne conservation des grains. De plus, certaines cultures, comme les haricots, sont plus sensibles aux attaques d'insectes. C'est pourquoi il est conseillé de le conserver dans des conditions anaérobies, généralement dans des sacs à triple fond. Ces risques sont pris en compte par les paysans lorsqu'ils décident quels produits ils vont stocker. Aussi, l'exigence de conditions spéciales de conservation influence la rentabilité de l'opération.

2.1.3 Risque prix

Le risque prix correspond à la probabilité d'une variation des prix ne permettant pas de générer un bénéfice ou même qu'elle ne suffise pas à couvrir les frais de l'opération et à rembourser le crédit. Ce risque est assumé de manière individuelle par les paysans et paysannes. Si la vente des céréales s'effectue à un prix inférieur au prix souhaitable (au minimum au prix du marché lors du stockage auquel s'ajoute le coût de l'opération), ce sont eux qui prennent en charge la perte correspondante. Cependant, en cas d'un stockage destiné à l'autoconsommation, cette perte de rentabilité peut être compensée par d'autres avantages apportés par le warrantage quant à l'économie des familles, comme l'épargne et la meilleure gestion des réserves familiales au cours de l'année.

2.2 RISQUES DEPUIS LA PERSPECTIVE DE L'IMF : RISQUES DE PERTES

L'IMF assume, a priori, le risque de ne pas récupérer le crédit accordé en cas d'impossibilité de paiement de la part des paysans/paysannes. Cependant, il existe plusieurs mécanismes permettant de minimiser ce risque : l'existence d'un aval avec une garantie facile à encaisser ainsi que le calcul à la baisse de la valeur du crédit à accorder, afin de garantir la récupération de celui-ci par l'IMF. Dans le cas où le paysan ou la paysanne ne parvient pas à payer le crédit avant l'ouverture de l'entrepôt, l'opération est doublement garantie. Ainsi, le risque pour l'IMF de ne pas récupérer le crédit est très faible.

En premier lieu, il existe un « aval solidaire ». Dans la majorité des expériences étudiées, les membres de l'organisation paysanne qui participent à l'activité peuvent garantir l'opération par le biais de cet aval collectif. En cas de difficulté de l'un des membres pour rembourser le crédit dans les temps, le reste du groupe s'engage à avancer l'argent nécessaire au remboursement du crédit, lequel sera rendu après la vente des sacs. Dans d'autres cas, l'organisation paysanne peut avancer l'argent du remboursement et le récupérer après la vente.

Sinon, on procède à la vente des sacs lors de l'ouverture de l'entrepôt, en présence de tous les acteurs impliqués. La vente de cet aval permet de solder le remboursement du crédit et les frais bancaires.

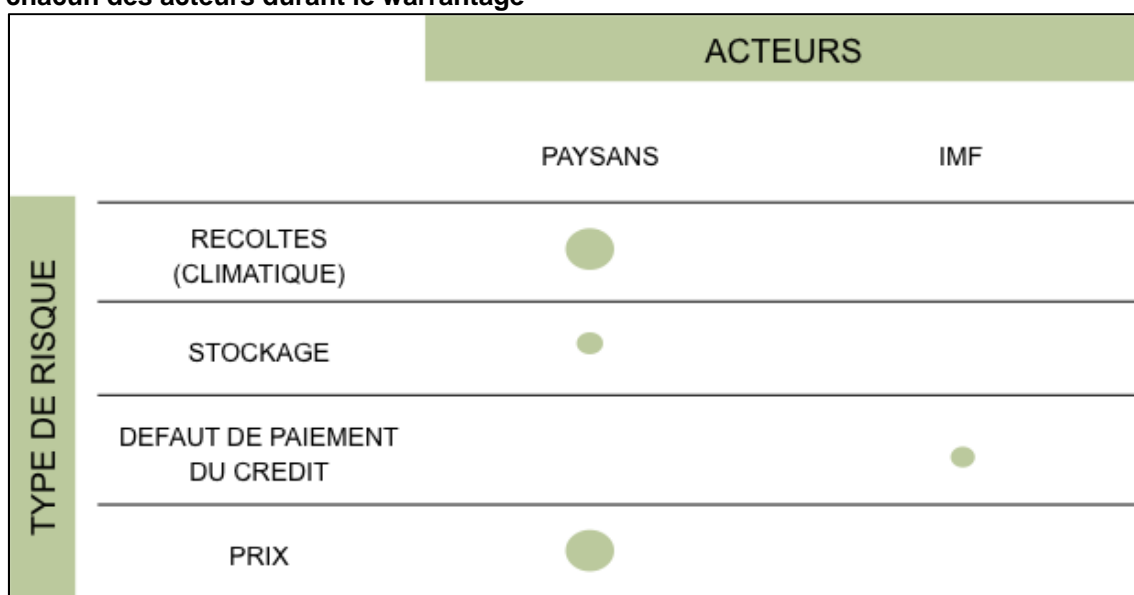
Afin de s'assurer que la vente des sacs permette à l'IMF de récupérer le capital investi, la valeur du crédit s'ajuste doublement grâce à deux mécanismes. Tout d'abord, la valeur donnée au sac (servant de base au calcul de la valeur du crédit) est généralement inférieure au prix post-récolte. Ensuite, le crédit accordé ne dépasse pas 80 % de la valeur du sac. Ainsi, même

si les prix en période de soudure n'ont pas augmenté, et même s'ils ont diminué, la probabilité de pouvoir récupérer l'argent par la vente des sacs est particulièrement élevée.

Dans la région du Centre Nord, bien qu'il y ait eu durant ces quatre dernières campagnes agricoles⁵⁶ des cas de prix inférieurs en période de soudure aux prix post-récolte, jamais le prix n'est descendu en dessous de 80 % du prix post-récolte⁵⁷. De plus, étant donné que la valeur du sac servant de base au calcul du crédit est souvent inférieure au prix du marché, ce cas de figure est encore moins probable.

Toutes ces mesures permettent d'éliminer tout risque significatif de pertes avec le warrantage. Une situation de pertes ne pourrait survenir que si la vente des sacs ne permettrait pas de couvrir le montant du crédit et des intérêts, ce qui est peu probable étant donnés les mécanismes expliqués ci-dessus. Ainsi, le warrantage est considéré comme un actif sûr pour celles-ci. En effet, la garantie est un stock d'aliments facile à vendre⁵⁸, le prêt est de cycle court (inférieur à un an) et son taux de remboursement est proche de 100 %⁵⁹.

Graphique 3 : Représentation graphique de la dimension des risques assumés par chacun des acteurs durant le warrantage



Source : *Élaboration propre*

3 ACTIVITE GENERATRICES DE REVENUS

Dans la plupart des cas, le warrantage est lié à la réalisation d'activités génératrices de revenus durant la saison sèche. Ces activités permettent de rembourser le crédit tout en conservant le produit stocké pour les familles, que ce soit pour le vendre ou pour le consommer.

Dans les zones rurales, la récolte annuelle représente généralement la principale activité économique, laquelle s'effectue dans les champs familiaux de mai à octobre (saison des pluies). Le reste de l'année, l'activité est considérablement réduite, mis à part dans les régions où existent des cultures rentières de contresaison, comme c'est le cas du coton dans le Sud Ouest et du maraîchage dans les zones irriguées. L'une des stratégies mises en place par les familles pour augmenter les revenus consiste en l'émigration temporelle de certains membres de la famille, vers les zones minières ou vers les centres urbains. Dans tous les cas, la diversification des activités au cours de l'année comme la mise en place d'AGR réduisent la

vulnérabilité des familles face aux risques climatiques, en évitant qu'elles dépendent exclusivement d'une unique récolte et en contribuant à réduire l'émigration temporelle.

En ce qui concerne le warrantage, bien que les prix des produits stockés puissent augmenter et que parfois leur vente permet de couvrir les frais de l'activité et même de générer une marge de bénéfices, le remboursement du crédit doit s'effectuer avant l'ouverture de l'entrepôt, le produit stocké servant de garantie. Ceci s'explique par le fait que l'importance du risque de non-augmentation suffisante du prix impose la mise en place d'AGR. La pratique du warrantage, par le biais de la mise en place d'activités génératrices de revenus, entraîne la dynamisation des zones rurales au cours de l'année, ce qui a des répercussions positives sur les économies des familles.

Certaines ONG et fédérations soutenant la pratique du warrantage encouragent et accompagnent la mise en place d'AGR. Elles varient en fonction de la région et des ressources disponibles dans chacune d'elles. L'ethnie joue aussi un rôle significatif dans le choix de l'AGR. Par exemple, les ethnies se dédiant traditionnellement à l'élevage utiliseront en priorité ce type d'activité. De plus, il existe une claire différenciation de genre en termes d'activités génératrices de revenus. Enfin, la catégorie socioéconomique conditionne aussi le type d'activité mise en place. En effet, les familles les plus vulnérables utilisent généralement une partie du crédit pour couvrir les besoins familiaux.⁶⁰

Les hommes se dédient généralement à des activités génératrices de revenus comme l'élevage (élevage et engraissement) et l'artisanat. Les femmes se consacrent généralement au petit commerce, à la revente de céréales comme de produits transformés, bien qu'elles pratiquent parfois aussi l'engraissement de petits ruminants et de volailles. Dans les régions disposant d'un accès à l'eau, les hommes comme les femmes mettent en place des cultures hors saison. Le maraîchage est pratiqué par les deux sexes tandis que d'autres cultures comme le riz ou le coton sont plus conditionnées par le genre.

Tableau 3: Activités génératrices de revenus selon le genre

Activité	Genre	
	Femmes	Hommes
Petit commerce (achat-vente de céréales et vente de produits transformés)	●	
Maraîchage	●	●
Élevage et engraissement	● (petits ruminants et volailles)	● (petits ruminants)
Artisanat ⁶¹	●	●
Cueillette et vente de produits forestiers ⁶²	●	

Source : *Élaboration propre*

3.1 ANALYSE DE LA VIABILITE ECONOMIQUE DU WARRANTAGE DANS LA REGION DU CENTRE NORD

Le warrantage a une certaine trajectoire dans les zones excédentaires en production de céréales au Burkina Faso. Certaines organisations ont commencé à réaliser le warrantage dans la région Centre Nord, où la production de céréales est majoritairement déficitaire. Les fluctuations intra-annuelles des prix dans la zone, ainsi que la possibilité d'avoir des réserves alimentaires locales, sont des éléments attractifs pour les organisations. En particuliers dans le cas du mil et du sorgho, qui sont les céréales de consommation basique, il serait intéressant que le warrantage serve à dynamiser le réseau de réserves locales sur le territoire. Les résultats de cette analyse peuvent servir pour évaluer la viabilité de l'activité dans cette région.

4 ANALYSE DU CONTEXTE

Il serait risqué de réaliser une analyse de viabilité économique sans décrire certaines caractéristiques du contexte social et culturel dans lequel est envisagée la réalisation de cette l'analyse. Pour cela, dans ce paragraphe seront mises en avant certaines questions liées à d'autres aspects qui permettent de compléter l'analyse économique et d'aider à comprendre le fonctionnement de l'activité et ses possibilités.

Par ailleurs, la viabilité économique du warrantage passe, en grande partie, par l'existence d'une variation intra-annuelle des prix du produit stocké afin de pouvoir couvrir, au moins, les coûts du stockage. Si la variation est supérieure, elle permet, en plus d'accéder au crédit, de générer un rendement économique grâce à la spéculation avec le produit stocké, qui bénéficie ainsi aux personnes participant au warrantage. Ainsi, l'analyse du contexte des prix va de pair avec l'analyse de la rentabilité de l'activité.

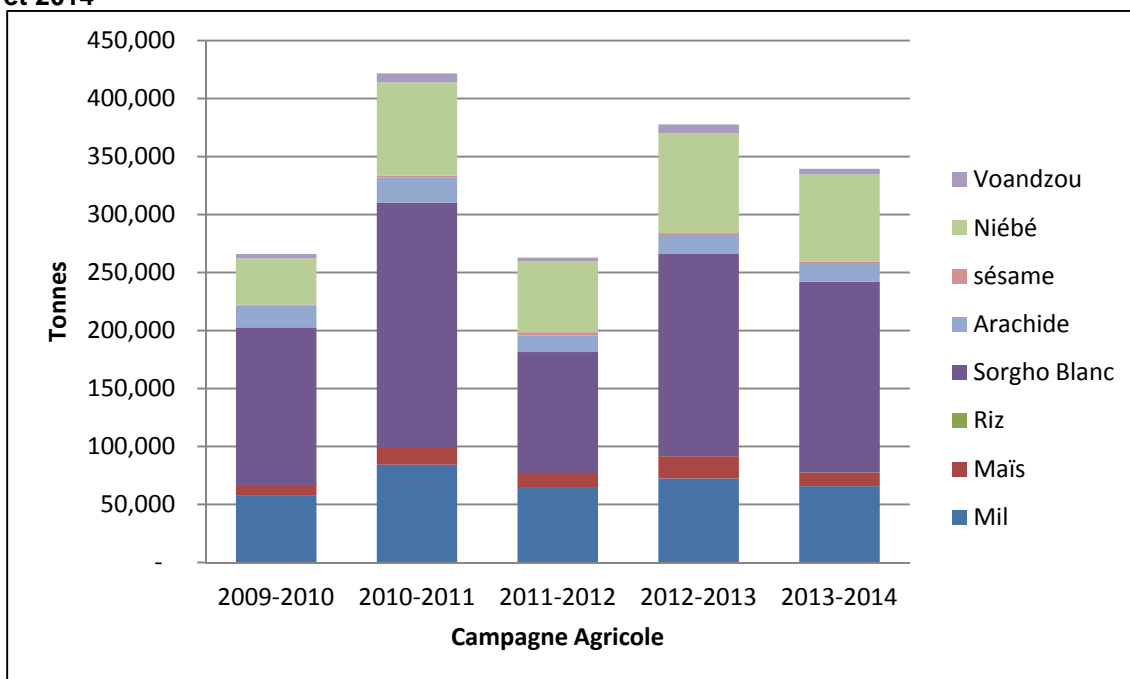
4.1 CONTEXTE AGRICOLE DE LA REGION DU CENTRE NORD

La région du Centre Nord se trouve au nord du pays⁶³. Ces caractéristiques géographiques et climatiques influencent considérablement les activités mises en place par la population locale, y compris l'agriculture.

En dépit de la dégradation des sols (à cause de facteurs naturels et de sa surexploitation), de la paucité de la végétation et de la faiblesse et de l'irrégularité des précipitations (600 mm/an), la région dispose d'une relative disponibilité en ressources hydriques permettant la mise en place de maraîchage⁶⁴, souvent réalisé durant la saison sèche, d'octobre à avril.

Cependant, la production céréalière, comme les autres cultures, est souvent pluviale⁶⁵ ce qui la rend plus vulnérables aux risques climatiques. La région est déficitaire en production de céréales de base, y prédominant la production de sorgho, de mil et de maïs. En ce qui concerne les cultures rentières, les haricots, la cacahuète, le pois de terre (voandzou)⁶⁶ et le sésame sont les plus représentatifs en termes de production⁶⁷.

Graphique 4 : Principales cultures produites dans la région du Centre Nord entre 2009 et 2014



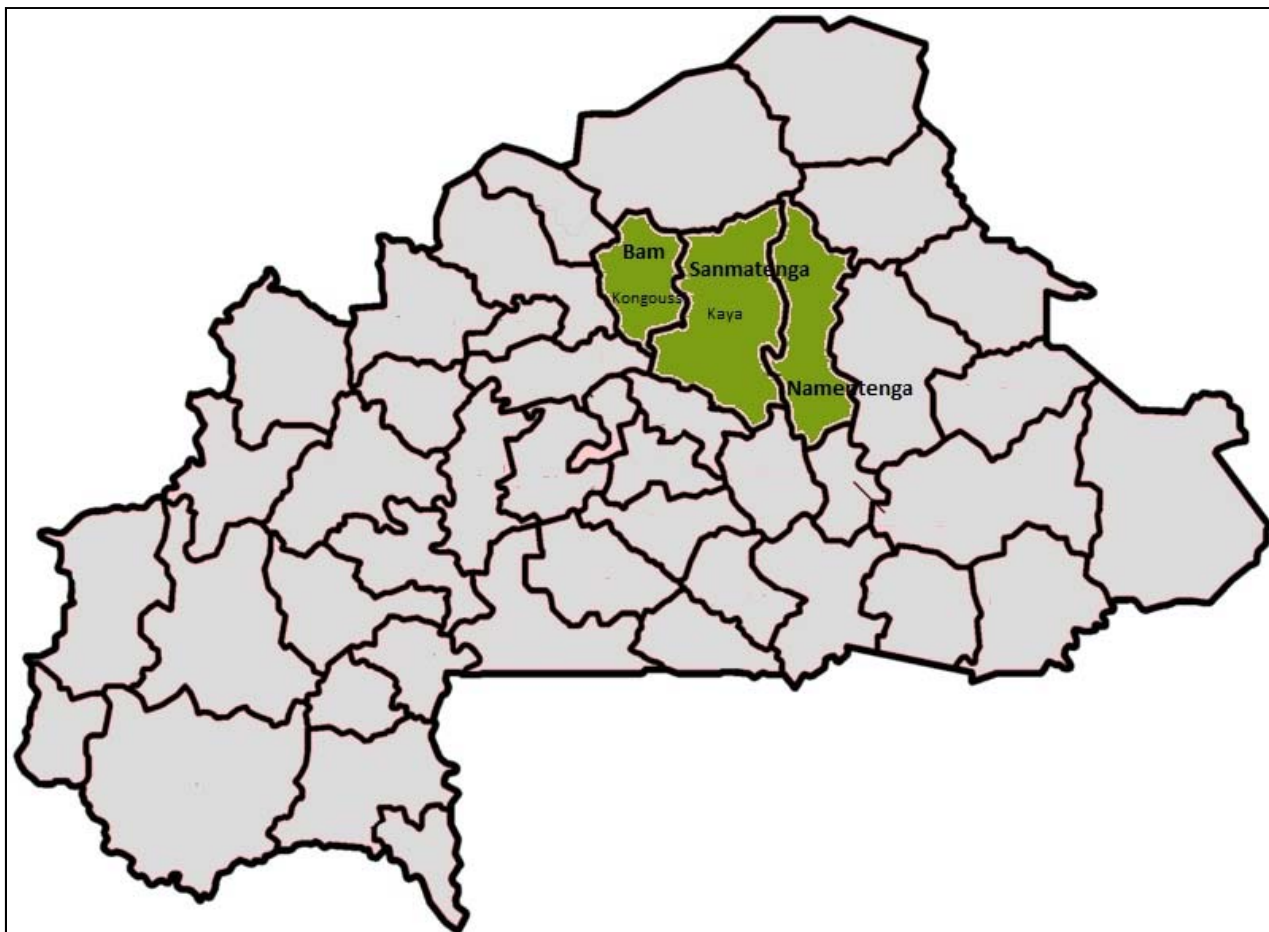
Source : Élaboration propre à partir du Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014)

En termes de surface, le sorgho blanc occupe 53 % de la surface cultivée, suivi du mil (25,4 %), de l'arachide (7,7 %), du maïs (4,2 %), du riz (4 %), des haricots (3,2 %), du voandzou (2,2 %) et du sésame (0,2 %) ⁶⁸.

4.2 MARCHES

Il existe trois marchés de référence dans la région ⁶⁹, deux d'entre eux se trouvant dans les capitales provinciales, Kongoussi pour la province de Bam et Kaya pour la province de Sanmatenga, et un troisième à Yalgo, une commune rurale de la province de Namentenga.

Graphique 5 : Localisation des trois provinces de la région du Centre Nord



Source : *Élaboration propre*

Sur les marchés de Kongoussi (Bam) et de Yalgo (Namentenga), les prix enregistrés par le *Système d'Information sur les Marchés (SIM)* sont des prix de vente au détail. Dans le cas de Kaya (Sanmatenga), il s'agit des prix nommés de regroupement, ventes en gros réalisées sur les marchés. Le SIM relève aussi les prix de collecte, c'est-à-dire le prix d'achat au producteur. Cependant, pour la région du Centre Nord il n'existe aucune donnée de ce type recueillie par le SIM. Dans le cadre de l'analyse des prix de cette étude, l'idéal aurait été de disposer des prix d'achat au producteur de la région étudiée. Une analyse statistique a comparé les prix sur les trois types de marchés afin de savoir s'il existait des différences significatives et afin de déterminer la pertinence de l'application d'un facteur correctif homogénéisant les données. Néanmoins, les résultats de cette analyse ne vont pas en ce sens. Pour cela, nous avons utilisé les données relatives aux prix des trois marchés telles qu'elles ont été reprises par le SIM. La comparaison des données de différents types de marchés et le manque de données concernant les prix d'achat aux producteurs sont quelques unes des difficultés auxquelles a dû faire face cette étude. Cependant, celles-ci ont été traitées dans la conception des scénarios d'analyse.

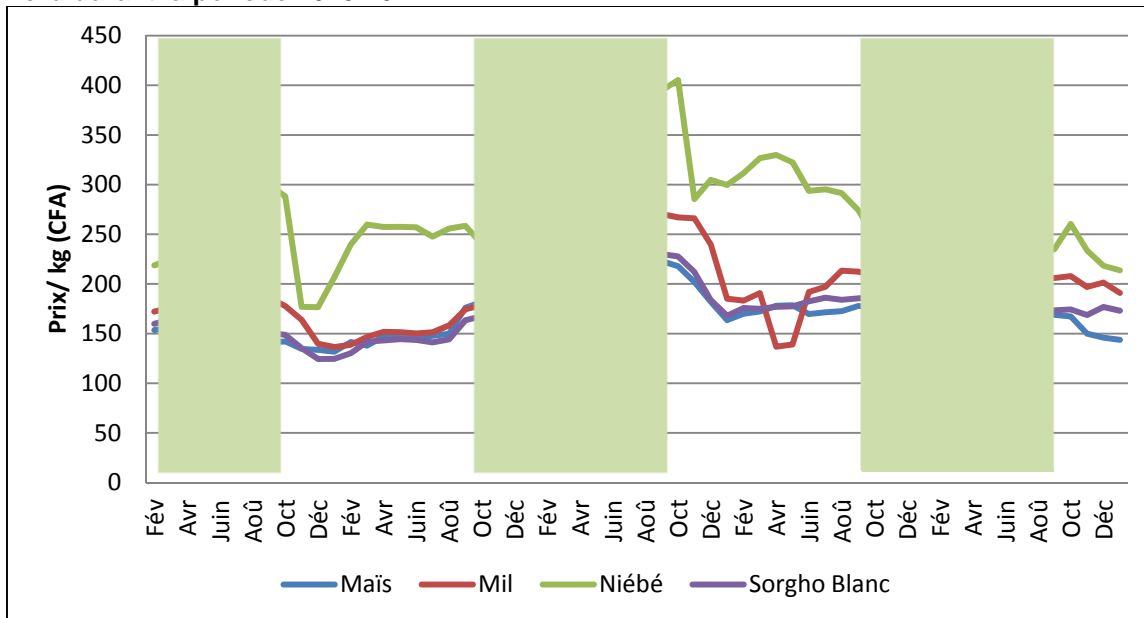
4.3 PRIX ET PRODUCTION

Cette analyse a utilisé les séries de prix de cinq années (2010 à 2014), correspondant à quatre campagnes agricoles (2010-2011 à 2013-2014), pour les cultures les plus produites et stockées en warrantage dans la région : haricots, mil, sorgho et maïs.

Comme l'indique la figure 6, il existe une variation intra-annuelle des prix de tous les produits analysés. Dans le cas des haricots, le prix comme la variation sont supérieurs à ceux des céréales de base, où la variation existe, mais n'est pas aussi évidente. Lors de la campagne agricole 2011-2012, les prix des céréales de base n'ont pas suivi un comportement normal

après la récolte (diminuant par rapport à la période de soudure des mois antérieurs). Au contraire, les prix ont connu une augmentation de 30 % à 60 %⁷⁰ par rapport à la même période durant l'année de référence (l'année antérieure). Cette augmentation des prix est directement liée à la faible production agricole de cette année là, au Burkina Faso comme dans l'ensemble de la région sahélienne, qui se traduit en crise alimentaire.

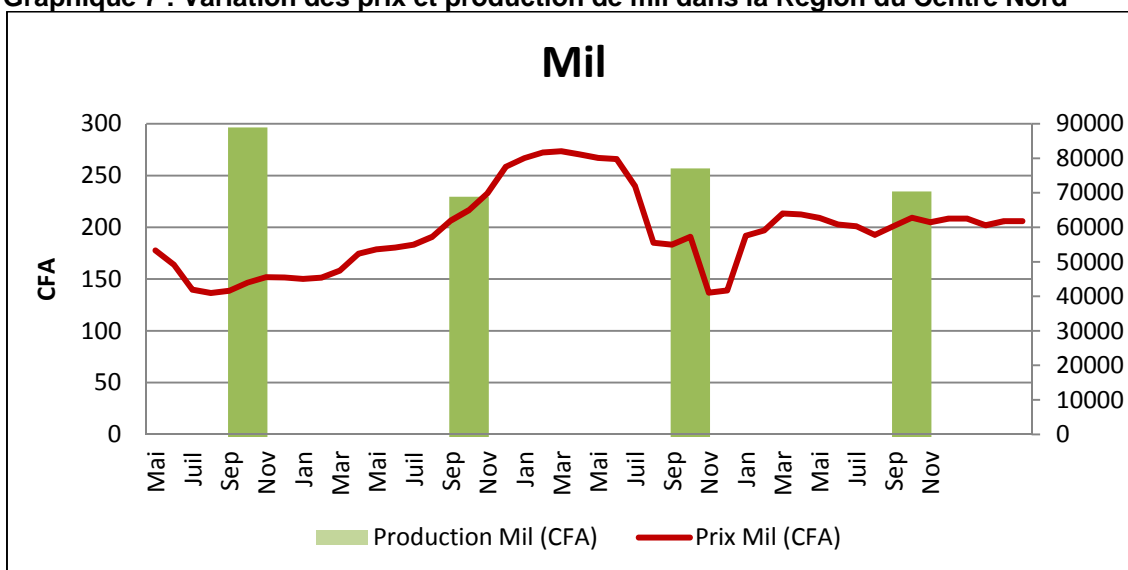
Graphique 6 : Mesure mensuelle des prix sur les trois marchés de la région du Centre Nord durant la période 2010-2014.



Source : *Élaboration propre à partir des données du Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014) et des prix relevés par la SONAGESS.*

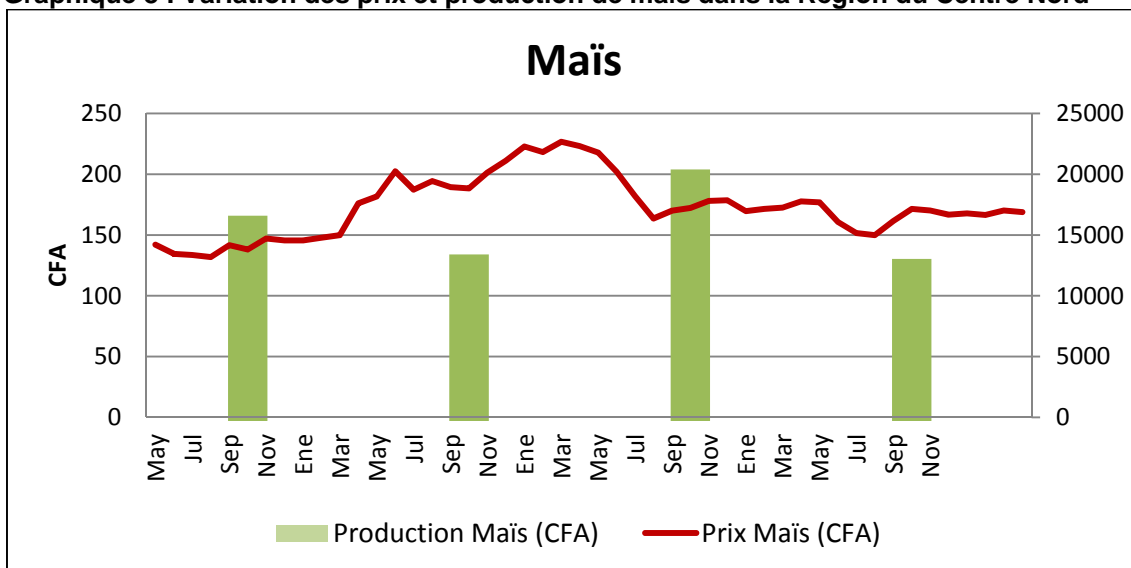
Les figures 6, 7, 8 et 9 représentent graphiquement les variations moyennes des prix ainsi que la production totale de la région du Centre Nord pour chacun des 4 produits étudiés. Dans le cas du mil et du sorgho, on constate une forte relation entre la production et l'évolution des prix. Dans le cas des haricots et du maïs, la relation ne parait pas si évidente. Le comportement des prix dépend d'autres facteurs.

Graphique 7 : Variation des prix et production de mil dans la Région du Centre Nord



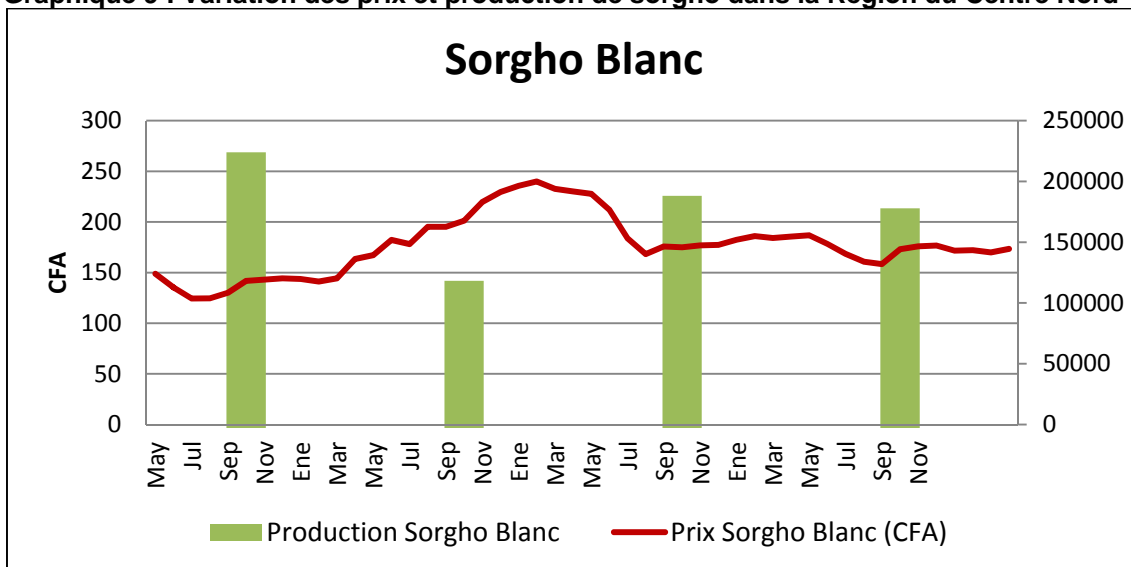
Source : *Élaboration propre à partir des données du Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014) et des prix relevés par la SONAGESS.*

Graphique 8 : Variation des prix et production de maïs dans la Région du Centre Nord



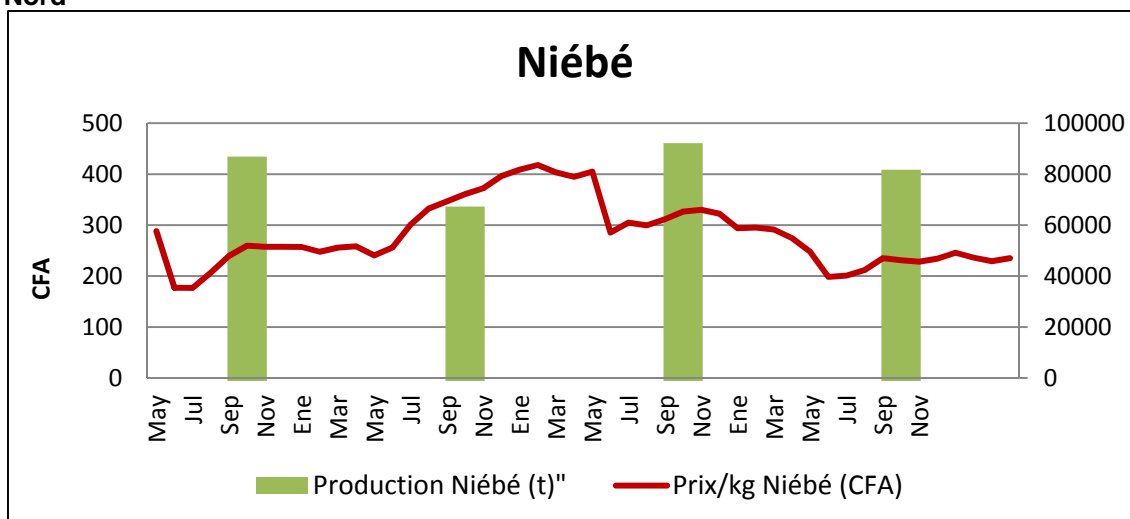
Source : Élaboration propre à partir des données du Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014) et des prix relevés par la SONAGESS.

Graphique 9 : Variation des prix et production de sorgho dans la Région du Centre Nord



Source : Élaboration propre à partir des données du Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014) et des prix relevés par la SONAGESS.

Graphique 10 : Variation des prix et production des haricots dans la Région du Centre Nord

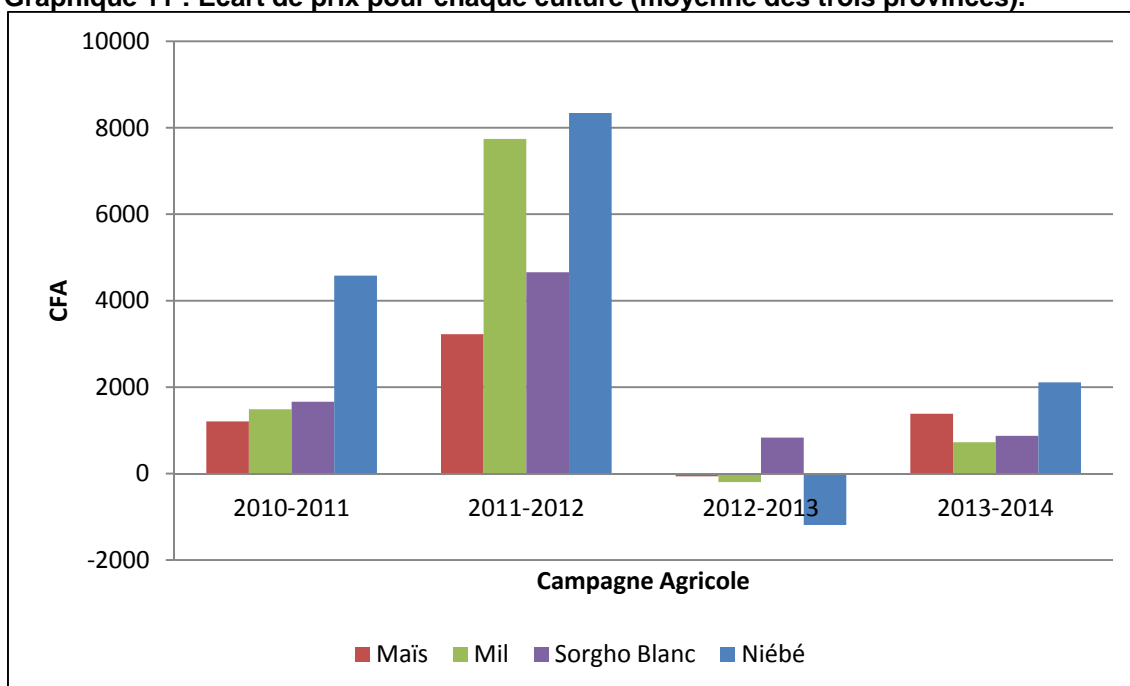


Source : Élaboration propre à partir des données du Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014) et des prix relevés par la SONAGESS.

4.4 ÉCART DE PRIX

L'analyse approfondie de la variation des prix entre la période où les prix sont bas et celle où ils sont élevés permet d'identifier les marges nécessaires à la rentabilité économique du warrantage. Le graphique 12 et le tableau 4 représentent l'écart, pour chaque culture étudiée, entre le prix moyen durant la période de stockage (après la récolte, en novembre, décembre et janvier) et la période d'ouverture de l'entrepôt (durant les premiers mois de la période de soudure : mai, juin, juillet). L'écart est positif dans la majorité des cas ; c'est-à-dire que le prix de marché des produits augmente, à quelques exceptions près comme lors de la campagne 2012-2013.

Graphique 11 : Écart de prix pour chaque culture (moyenne des trois provinces).



Source : Élaboration propre à partir des prix relevés par la SONAGESS

Les marchés de Kaya et Kongoussi ont connu des écarts négatifs entre ces deux périodes pour les haricots, le sorgho, le mil et le maïs. Exceptionnellement, le mil a aussi affiché un écart négatif sur le marché de Yalgo lors de la campagne 2013-2014.

Tableau 4: Variation intra-annuelle de la valeur absolue des prix (F CFA/100 kg) entre la période de stockage et l'ouverture de l'entrepôt dans le scénario de prix normaux⁷¹.

	10-11			11-12			12-13			13-14		
	Kaya	Kongoussi	Yalgo	Kaya	Kongoussi	Yalgo	Kaya	Kongoussi	Yalgo	Kaya	Kongoussi	Yalgo
Maïs	1893	523		3879	2569		-540	410		69	2698	
Sorgho	1938	868	2180	3695	5336	4942	1653	-737	1576	56	1374	1185
Mil	493	1951	2021	6755	8762	7711	-1961	478	898	532	1869	-223
Haricots	4620	4678	4442	9797	7382	7848	-720	-4829	1983	519	1534	4280

Source : *Elaboration propre*

Il ne faut pas oublier en interprétant ces données que les plus grandes variations de prix apparaissent durant la crise alimentaire (2011-2012) et que les écarts négatifs surgissent lors de la campagne suivant la crise (2012-2013), en passant d'une année de prix très élevés à une année de prix normaux.

5 SCÉNARIOS D'ANALYSE

La rentabilité du warrantage dépend de la différence entre les frais qu'elle entraîne et l'écart de prix entre les périodes de récolte et de soudure chaque année pour chaque produit stocké. Les dépenses associées à cette activité varient en fonction des régions et des crédits sollicités par les paysans et les paysannes. Pour cela, ce travail a imaginé une série de scénarios afin d'étudier les diverses situations possibles. Cette section définit les paramètres et les scénarios ayant servi à la réalisation de l'analyse.

5.1 FRAIS LIÉS A L'ACTIVITE

Les dépenses prises en charge par chaque paysan utilisant le warrantage sont celles concernant le stockage des produits et les frais bancaires.

5.1.1 Frais liés au stockage

- Les frais de stockage qui sont généralement fixes et s'élèvent à 100 F CFA par mois et par sac (600 F CFA par campagne)⁷²,
- Le prix du sac qui varie entre 200 et 550 F CFA selon le type de sac⁷³.
- Le coût du transport jusqu'à l'entrepôt dépend de la distance séparant le paysan de l'entrepôt de warrantage, il peut aller de 0 à 400 F CFA.

5.1.2 Frais bancaires

Les frais bancaires correspondent au taux d'intérêt, qui varie généralement entre 6 % et 10 %⁷⁴, et à d'autres frais liés à la gestion du crédit de la part de l'IMF comme les frais de gestion, de dossier et parfois une prévoyance sociale.

Tableau 5: Frais bancaires

<i>Frais pour le paysan, la paysanne</i>	<i>Fixe/variable</i>	<i>min</i>	<i>max</i>	<i>Commentaire</i>	<i>Date du paiement</i>
<i>Liés au stockage</i>					
Frais de stockage	Fixe	600		100 F CFA/mois	Retrait de l'entrepôt Moitié / moitié
Sacs	Fixe pour chaque céréale	200	550	Le prix d'un sac est de 200 F CFA, mis à part les sacs à triple fond (utilisés pour les haricots) qui coûtent 1 110 F CFA. Nous avons considéré que chaque sac à triple fond est utilisé durant 2 campagnes agricoles, son coût est donc de 550 F CFA par an.	Stockage
Transport jusqu'à l'entrepôt	Variable	0	400		Stockage
<i>Bancaires</i>					
Taux d'intérêt	Variable	5%	12%	Dépend de la valeur du crédit	Retrait de l'entrepôt
Frais de gestion	Fixe	1 % du crédit		Dépend de la valeur du crédit	Retrait de l'entrepôt
Frais de dossier	Variable	0	50		Retrait de l'entrepôt
Assurance	Fixe	0,5 % du crédit		Dépend de la valeur du crédit	Retrait de l'entrepôt

Source : *Élaboration propre*

5.2 DEFINITION DES SCENARIOS D'ANALYSE

Cette section explique les éléments pris en compte pour concevoir les scénarios.

5.2.1 Prix warrantage

Tout d'abord, il a fallu définir la valeur d'un sac de 100 kg, nommée prix warrantage⁷⁵, pour chaque produit étudié. Il s'agit d'une valeur de référence que fixent les organisations paysannes et les IMF au moment de définir la valeur du crédit. Dans le cadre de cette étude, elle a été définie comme une constante pour tous les scénarios et se trouve au sein de l'intervalle entre le

prix maximal et le prix minimal durant la période de récolte (période où les prix sont bas) pour toute la série dont les données sont disponibles⁷⁶.

D'autre part, la variabilité de certains paramètres à étudier a été rendue par le biais d'une série de scénarios qui permettent de tirer des conclusions quant à la viabilité de l'activité dans ces cas là.

5.2.2 Coûts de l'activité

En ce qui concerne les coûts de l'activité, deux scénarios ont été imaginés : un scénario où les coûts sont maximaux et un scénario où ils sont minimaux, pour chaque produit (maïs, mil, sorgho et haricots). Pour ce faire, les paramètres suivants ont été pris en compte.

P1. Le taux d'intérêt : Les taux d'intérêts ont été fixés à 6 % et 10 %^{77 et 78}.

P2. Le montant du crédit par rapport à la valeur du produit (prix warrantage), considéré à 75 % et à 80 %. Dans la région du Centre Nord, les expériences visitées accordent des crédits pour 75 % de la valeur du produit stocké, tandis que dans les régions du sud du pays, les crédits sont de 80 %. Les IMF expliquent cette différence par le plus grand risque dû aux difficultés du contexte agricole et au manque d'expérience du warrantage dans la région.

P3. Les frais de gestion sont généralement fixes par rapport au crédit accordé, ainsi leur valeur dépend de P2.

P4. Les frais de prévoyance sont généralement fixes par rapport au crédit accordé, ainsi leur valeur dépend de P2.

P5. Les frais de dossier varient en fonction de l'organisation paysanne.

P6. Les frais de transport varient entre 0 et 400 F CFA.

Pour chaque taux d'intérêt, deux possibilités ont été étudiées, un scénario minimal dans lequel tous les paramètres P1, P2, P3, P4, P5 et P6 sont au minimum, et un scénario maximal où ils sont au maximum⁷⁹.

Le tableau 6 détaille, à titre d'exemple, chacun des paramètres définis pour les quatre scénarios de frais concernant le mil, le sorgho et le maïs. Les scénarios concernant les haricots peuvent être consultés dans l'Annexe 4.

Tableau 6: Scénarios de frais pour le mil, le sorgho et le maïs⁸⁰

<i>Mil</i>	SCÉNARIO de frais 1	SCÉNARIO de frais 2	SCÉNARIO de frais 3	SCÉNARIO de frais 4
(Type de scénario)	min	max	min	max
<i>Paramètres</i>				
P1. Taux d'intérêt	6%	6%	10%	10%
P2. % du crédit	75%	80%	75%	80%
P3. Frais de gestion	1 % du crédit			
P4. Frais de prévoyance	0,5% du crédit			
P5. Frais de dossier	Variables en fonction de l'organisation paysanne			
P6. Transport jusqu'à l'entrepôt	Variables			
<i>Valeurs</i>				
Valeur du sac (prix warrantage)	15 000	15 000	15 000	15 000
Montant du crédit	11 250	12 000	11 250	12 000
Frais de stockage	600	600	600	600
Sac	200	200	200	200
Transport jusqu'à l'entrepôt	-	400	-	400
Intérêt	675	720	1 125	1 200
Frais de gestion (1 % du crédit)	113	120	113	120
Frais de dossier (0-50/sac)	-	50	-	50
Prévoyance (0,5 % du crédit -fédération)	56	60	56	60
FRAIS TOTAUX	1 644	2 150	2 094	2 630

Source : *Élaboration propre*

Le tableau 7 représente les frais correspondant à tous les produits étudiés pour chacun des scénarios.

Tableau 7: Scénarios de frais pour les 4 produits étudiés

	SCÉNARIO de frais 1 (min)	SCÉNARIO de frais 2 (max)	SCÉNARIO de frais 3 (min)	SCÉNARIO de frais 4 (max)
<i>Maïs</i>	1 644	2 150	2 094	2 630
<i>Sorgho</i>	1 644	2 150	2 094	2 630
<i>Mil</i>	1 644	2 150	2 094	2 630
<i>Haricots</i>	2 444	2 980	3 134	3 716

Source : *Élaboration propre*

En ce qui concerne les frais, les différences entre les scénarios les plus favorables⁸¹ (moindre coût) et les scénarios les moins favorables⁸² (coût maximal) sont de 60 % dans le cas des céréales et de 52 % dans le cas des haricots⁸³.

5.2.3 Prix de marché

Comme cela a été expliqué dans la section 4.2, les prix enregistrés par le SIM et utilisés par cette étude correspondent aux prix de vente au détail et aux prix de regroupement. Malgré

l'impossibilité d'établir des différences statistiquement significatives entre ces prix et les prix d'achat directs aux producteurs, ces derniers sont nécessairement inférieurs aux prix disponibles. C'est pourquoi trois scénarios de prix ont été créés (prix réels, prix avec une réduction de 5 %, prix avec une réduction de 10 %) afin de savoir ce qu'il se passerait si les prix d'achat aux producteurs étaient inférieurs aux prix relevés par le SIM.

Au total, en tenant compte des variables des frais de l'activité et des trois scénarios de prix, 12 scénarios ont été calculés pour chaque céréale, comme le montre le Tableau 8.

Tableau 8: Scénarios utilisés pour l'analyse de la rentabilité

<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Autres Frais</i>	<i>Prix réels</i>	<i>Prix -5 %</i>	<i>Prix -10 %</i>
6 %	Min	SC 1	SC 5	SC 9
6%	Max	SC 2	SC 6	SC 10
10 %	Min	SC 3	SC 7	SC 11
10 %	Max	SC 4	SC 8	SC 12

Source : *Élaboration propre*

6 RESULTATS

Encadré 6. Sur les données de prix

Cette analyse s'est basée sur les données disponibles du SIM concernant les quatre dernières campagnes agricoles (de 2010-2011 à 2013-2014) dans les trois provinces de la région du Centre Nord³⁴. Elle a utilisé les données des quatre principales cultures (sorgho, mil, haricots et maïs) sur les trois marchés, hormis pour le maïs pour lequel il n'existe aucune donnée pour la province de Namentenga. Il y a 12 données de prix correspondant à 4 campagnes agricoles pour chaque produit (mil, sorgho et haricots) au sein de 3 marchés. Il n'y a que 8 données correspondant à 4 campagnes agricoles pour le maïs au sein de 2 marchés, car il n'y a pas de données pour cette céréale sur le marché de Yalgo.

La campagne agricole de 2011-2012 correspond à la crise alimentaire qui a frappé tous les pays du Sahel et durant laquelle les prix ont connu de fortes augmentations. Étant donnée la brièveté de la série historique étudiée, il convient d'en tenir compte aussi bien pour l'analyse des prix que pour celle de la rentabilité.

6.1 RENTABILITE MONETAIRE DU WARRANTAGE AVEC ACCES AU CREDIT

La rentabilité monétaire du warrantage a été analysée en comparant les frais que l'activité suppose pour le paysan et la différence de prix entre la période de soudure et la récolte. Il convient de souligner que les prix de marché utilisés par cette analyse ne correspondent pas nécessairement aux prix d'achat au producteur. En cas d'urgence et de besoin de liquidité, pour

un paysan vivant dans une zone mal desservie, les prix de vente en période de récolte peuvent être inférieurs à ceux-ci. Ainsi, la rentabilité finale pourrait, selon les cas, être plus élevée.

Si cette différence est plus grande que les frais, la vente des céréales à la fin de l'opération permet de couvrir les frais de l'activité et de générer en plus un bénéfice, en faisant une activité rentable pour le paysan d'un point de vue monétaire.

Graphique 12 : Éléments pris en compte par le bilan annuel de l'activité

$$\text{Bilan annuel} = (P_{\text{soudure}} - P_{\text{récolte}}) - (F_{\text{stockage}} + F_{\text{crédit}})$$

P_{soudure} = Moyenne des prix durant les mois de vente (de mai à juillet)

$P_{\text{récolte}}$ = Moyenne des prix durant les mois de stockage (de novembre à janvier)

Source : *Élaboration propre*

Ce calcul a été effectué pour chaque année et pour chaque marché étudié à partir des données disponibles, ainsi que pour les deux autres scénarios de prix, avec une réduction de 5 % et de 10 %.

Bien que l'écart de prix soit positif dans la plupart des cas, hormis la campagne agricole 2012-2013⁸⁵, dans de nombreux cas, celui-ci ne suffit pas à couvrir les frais. Les Annexes 5, 6, 7 et 8 détaillent les bilans pour chaque produit.

Les aspects les plus notables de cette analyse sont les suivants :

6.1.1 Haricots

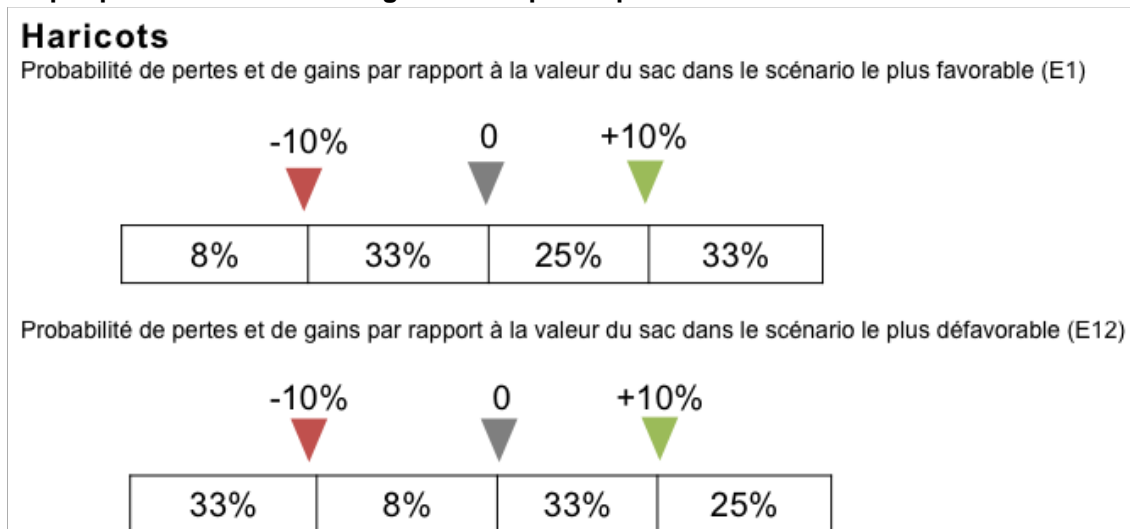
Les haricots ont obtenu un bilan positif dans 58 % des scénarios simulés. Cependant, il convient de différencier les marchés et les années. Durant les deux premières campagnes agricoles étudiées (incluant l'année de crise), tous les scénarios ont un bilan positif. Durant les deux dernières années, tous les scénarios ont un bilan négatif, hormis pour le marché de Yalgo durant la campagne agricole 2013-2014.

Dans le meilleur scénario (SC 1), la probabilité d'un gain supérieur à 10 % du prix de récolte⁸⁶ est de 33 %. Les pertes dépasseraient les 10 % de la valeur du prix de récolte dans 33 % des cas, et la probabilité de dépasser les 10 % serait relativement faible (8 %).

Dans le pire scénario (SC 12), les pertes dépasseraient 10 % de la valeur du prix de récolte dans 33 % des cas, et seraient supérieures à 10 % dans 8 % des cas. En ce qui concerne les gains, dans 33 % des cas, ils seraient entre 0 % et 10 %, et dans 25 % des cas ils dépasseraient les 10 %.

Les scénarios SC 1 et SC 12 sont représentés au sein de Graphique 13. Les résultats des 12 scénarios calculés pour les haricots peuvent être consultés dans l'Annexe 9.

Graphique 13 : Probabilité de gains et de pertes pour les haricots



Source : *Élaboration propre*

6.1.2 Sorgho

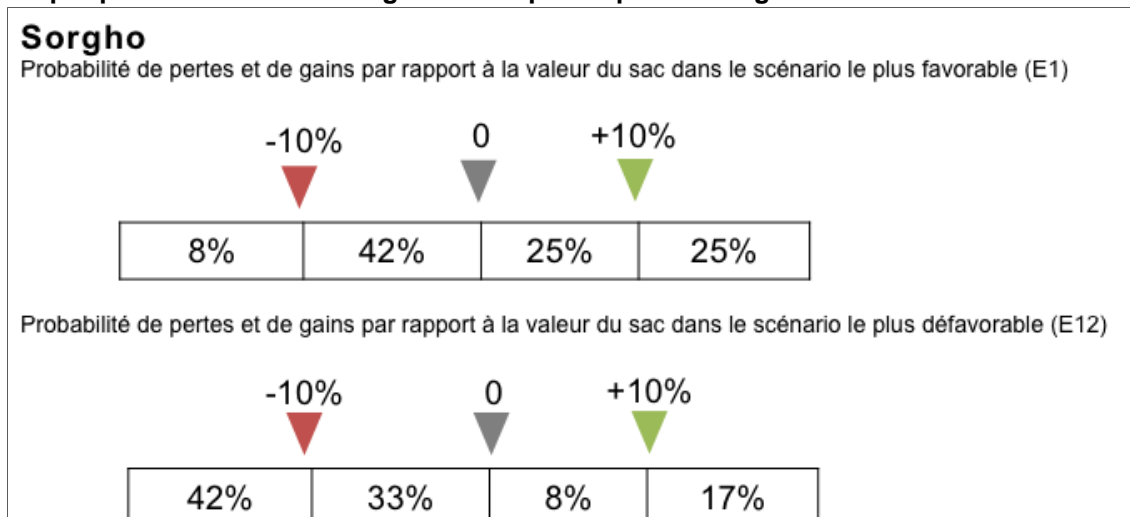
Pour le sorgho, le bilan est négatif dans la plupart des scénarios (dans le scénario le moins favorable (SC 1) le bilan est négatif dans 50 % des cas, il varie entre 58 % et 75 % dans les autres scénarios). De plus, pour la majorité des scénarios, le bilan n'est positif que durant la campagne agricole 2011-2012, année de la crise, sur les 3 marchés dont les données sont disponibles.

Les gains et les pertes avec le sorgho dépendent des scénarios. Dans le meilleur scénario (SC 1), la probabilité de gains entre 0 % et 10 % de la valeur du sac est de 25 %, même pourcentage pour les gains supérieurs à 10 %. En ce qui concerne les pertes, elles ne dépasseraient pas les 10 % du prix de récolte dans 42 % des cas⁸⁷.

Dans le pire des scénarios étudiés (SC 12), la probabilité de pertes est de 75 %, dépassant les 10 % du prix de récolte dans 42 % des cas, et étant inférieures à 10 % dans 33 % des cas. Le bilan est positif dans 25 % des cas, avec 17 % de probabilité de dépasser les 10 % et 8 % de probabilité d'être inférieur à 10 %.

Les scénarios SC 1 et SC 12 sont représentés au sein de Graphique 14. Les résultats des 12 scénarios calculés pour le sorgho peuvent être consultés dans l'Annexe 9.

Graphique 14 : Probabilité de gains et de pertes pour le sorgho



Source : *Élaboration propre*

6.1.3 Mil

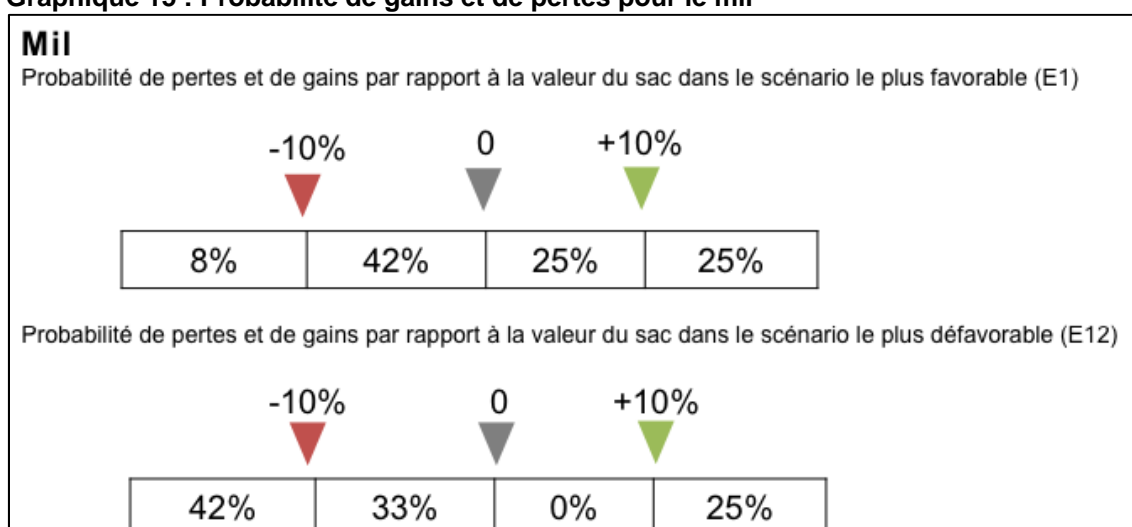
Le mil obtient un bilan négatif dans la plupart des cas, étant légèrement moins bon que celui du sorgho connaissant des scénarios avec un bilan négatif de pertes supérieures à 10 %.

Dans le meilleur scénario (SC 1), la probabilité d'obtenir un bilan négatif est de 50 %. Dans un tel cas, 42 %⁸⁸ des fois, les pertes ne dépassent pas 10 % du prix de récolte, la probabilité d'obtenir des pertes supérieures à 10 % étant de 8 %. Dans 25 % des cas, les gains se situent entre 0 % et 10 % ; ils sont supérieurs à 10 % avec la même probabilité.

Dans le pire scénario, la probabilité de pertes est de 75 %, dépassant les 10 % du prix de récolte dans 42 % des cas, et étant inférieures à 10 % dans 33 % des cas. En cas de bilan positif, il est toujours supérieur à 10 %.

Les scénarios SC 1 et SC 12 sont représentés au sein de Graphique 15. Les résultats des 12 scénarios calculés pour le mil peuvent être consultés dans l'Annexe 9.

Graphique 15 : Probabilité de gains et de pertes pour le mil



Source : *Élaboration propre*

6.1.4 Maïs

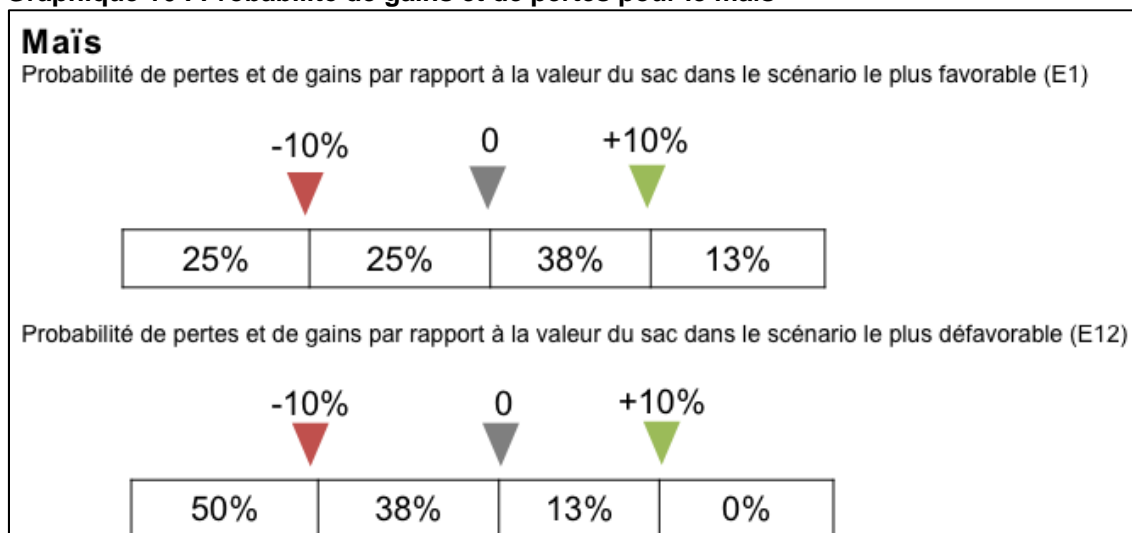
En ce qui concerne le maïs, son bilan est négatif dans la plupart des cas, mis à part l'année de crise sur tous les marchés, et avec d'autres exceptions d'autres années, surtout sur le marché de Kongoussi. Quand le bilan est positif, sa valeur absolue laisse peu de marge.

Dans le meilleur scénario, la probabilité d'obtenir un bilan positif est de 50 %. De plus, la probabilité d'un gain supérieur à 10 % du prix de récolte⁸⁹ est de 13 %. Dans ce scénario, le plus probable (38 % de probabilité) est d'obtenir un bilan positif ne dépassant pas 10 % du prix de récolte. Ainsi, la probabilité d'obtenir un bilan négatif est elle aussi de 50 %, la probabilité de perdre plus de 10 % de la valeur du prix de récolte étant de 25 %, de même que la probabilité de perdre entre 0 % et 10 %.

Dans le pire scénario, il existe une forte probabilité (88 %) d'obtenir un bilan négatif. De plus, dans la moitié des cas⁹⁰ la perte dépasserait 10 % de la valeur du prix de récolte. La probabilité d'obtenir des bénéfices n'étant que de 13 %, et ceux-ci ne dépasseraient jamais 10 % du prix de récolte.

Les scénarios SC 1 et SC 12 sont représentés au sein de Graphique 13. Les résultats des 12 scénarios calculés pour le maïs peuvent être consultés dans l'Annexe 9.

Graphique 16 : Probabilité de gains et de pertes pour le maïs



Source : *Élaboration propre*

6.2 RENTABILITE MONETAIRE DU WARRANTAGE SANS ACCES AU CREDIT (SIMPLE STOCKAGE)




Les paysans qui se contentent de déposer leurs sacs dans l'entrepôt de warrantage sans solliciter de crédit réduisent les coûts du warrantage par rapport à ceux qui en sollicitent. Ces dépenses ne concernent que les frais de stockage, le prix du sac, et parfois, les frais de transport. Afin d'étudier la rentabilité de l'activité dans le cas d'un simple dépôt, deux scénarios ont été imaginés : un scénario de frais minimum (600 F CFA) et un scénario de frais maximum (1 200 F CFA pour les céréales et 1 550 F CFA pour les haricots).

Ici, les coûts sont entre 2 et 4 fois plus petits que ceux que doivent assumer les paysans sollicitant un crédit. Le bilan entre ces coûts et l'écart des prix de récolte et de soudure est plus positif que dans le cas d'une demande de crédit.

6.2.1 Haricots

Dans le cas des haricots, la probabilité d'obtenir un bilan positif passe de 58 % à 75 % dans le meilleur scénario et de 58 % à 67 % dans le pire scénario. Ce tableau compare la probabilité de gains et de pertes ainsi que leurs valeurs, en cas de stockage avec ou sans crédit.

Graphique 17 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour les haricots.




			-10% 	0 	+10% 
Scénario le plus favorable (E1)	Stockage	8%	17%	17%	58%
	Crédit	8%	33%	25%	33%
Scénario le plus défavorable (E12)	Stockage	8%	25%	8%	58%
	Crédit	33%	8%	33%	25%

Source : *Élaboration propre*

6.2.2 Sorgho

La plus forte différence s'observe dans le cas du sorgho. En effet, si les dépenses ne concernent que le stockage, le bilan est positif dans 83 % des cas pour le scénario le plus favorable, et dans 67 % des cas pour le scénario le moins favorable (contre 50 % et 25 % respectivement en cas de demande de crédit). De plus, la probabilité d'obtenir un bénéfice de vente supérieur à 10 % est de 42 % dans le meilleur scénario, et de 17 % dans le pire scénario. Dans le cas d'un bilan négatif, le déficit ne dépasserait pas 10 % dans la plupart des cas (25 %)⁹¹, tandis que sa probabilité de dépasser 10 % de pertes est de 8 %. Dans le meilleur scénario, s'il y a un déficit, celui-ci ne dépasse jamais 10 %.

Graphique 18 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour le sorgho.

			-10% 	0 	+10% 
Scénario le plus favorable (E1)	Stockage	0%	17%	42%	42%
	Crédit	8%	42%	25%	25%
Scénario le plus défavorable (E12)	Stockage	8%	25%	42%	25%
	Crédit	42%	33%	8%	17%

Source : *Élaboration propre*

6.2.3 Mil

Dans le cas du mil, les cas favorables passent à 58 % et 50 % dans le scénario le plus favorable et le moins favorable, respectivement, contre 50 % et 25 % en cas de demande de crédit.

Le pire scénario avec des frais de stockage correspond au meilleur scénario en cas de demande de crédit.

Graphique 19 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour le mil.

			-10% ▼	0 ▼	+10% ▼	
Scénario le plus favorable (E1)	Stockage	8%	33%	25%	33%	
	Crédit	8%	42%	25%	25%	
Scénario le plus défavorable (E12)	Stockage	8%	42%	25%	25%	
	Crédit	42%	33%	0%	25%	

Source : *Élaboration propre*

6.2.4 Maïs

En ce qui concerne le maïs, les cas positifs représentent 50 % des cas dans tous les scénarios.

Graphique 20 : Comparaison de la probabilité de pertes et de gains avec ou sans crédit, pour le maïs.

			-10% ▼	0 ▼	+10% ▼	
Scénario le plus favorable (E1)	Stockage	0%	50%	13%	38%	
	Crédit	25%	25%	38%	13%	
Scénario le plus défavorable (E12)	Stockage	13%	38%	38%	13%	
	Crédit	50%	38%	13%	0%	

Source : *Élaboration propre*

À la lumière de ces résultats, on peut affirmer que les personnes qui ne font que stocker sans demander de crédit ont plus de probabilité d'obtenir un bilan positif. En effet, les frais qu'ils doivent prendre en charge sont plus petits que dans le cas d'une demande de crédit. En dépit de cette réduction, pour toutes les cultures étudiées, il existe des années et/ou des marchés où le bilan est négatif.

Dans de tels cas, sans avoir sollicité de crédit et sans avoir pu générer d'argent par le biais d'une AGR, il aurait été plus rentable de vendre la récolte. Néanmoins, pour déterminer si ça vaut la peine de stocker en cas de bilan négatif, il faudrait calculer les pertes en cas de stockage domestique. Cet aspect sort du cadre de notre étude, mais il serait intéressant de l'approfondir à l'avenir pour pouvoir l'évaluer.

6.3 ANALYSE DE VIABILITE

Bien que la rentabilité monétaire du warrantage soit liée à la relation entre les coûts de l'activité et l'écart de prix, lesquels ont été étudiés dans la section précédente, il convient de s'intéresser aussi à la viabilité avec un angle complétant le premier et permettant de connaître le risque (pour l'IMF, l'OP et les paysans) d'une vente qui ne puisse pas couvrir le montant à payer par le paysan, correspondant à la valeur du crédit⁹² plus les frais. Pour ce faire, on compare le prix de soudure avec la valeur du crédit et les frais que doit payer le paysan grâce à la formule suivante :

$$P_{\text{soudure}} - [(P_{\text{warrantage}} \times 0,75 \%) + \text{Frais}] > 0$$

Si le résultat est positif, une fois remboursés le crédit et tous les coûts associés, il restera une marge d'argent disponible. Pour tout bilan positif, le risque de pertes pour l'IMF sera inexistant. Il peut exister des cas pour le paysan où le bilan de viabilité soit positif mais avec un bilan de rentabilité négatif pour la campagne. Dans un tel cas, l'argent disponible sera inférieur à celui qu'il aurait obtenu en vendant après la récolte. Cependant, cet inconvénient peut être compensé par d'autres facteurs qui seront traités plus loin, dans la partie Discussion.

Dans cette analyse, il existe deux variables importantes : le P_{soudure} y $P_{\text{warrantage}}$. Étant donné que P_{soudure} est une variable incontrôlable, dépendant des marchés, le cœur de la question repose sur la définition du prix warrantage par l'organisation paysanne et l'IMF. S'ils s'assurent de définir un prix warrantage suffisamment bas pour que sa différence avec le prix de soudure permette de couvrir le crédit plus les frais, les paysans pourront assumer tous les frais, sans risque pour l'IMF.

Cependant, il convient de signaler que si le prix warrantage est trop bas, le bilan sera toujours positif, sans aucun risque pour l'IMF, mais il sera peu attractif pour le paysan, car le crédit obtenu sera moindre⁹³. Ainsi, il faut trouver un prix warrantage du sac satisfaisant les deux parties.

Enfin, le warrantage fonctionne grâce au travail volontaire des membres du comité de gestion et des animateurs de l'OP, des fédérations et des ONG. Le travail du comité de gestion (volontaire) comme celui des techniciens de l'ONG (salariés) n'est pas pris en compte par cette analyse de viabilité.

7 DISCUSSION

Les analyses quantitatives doivent être complétées par une analyse contextuelle qui apporte une perspective complexe et une solidité aux conclusions. Tout au long de ce chapitre, les résultats quantitatifs obtenus dans l'analyse de viabilité économique se conjuguent avec le reste des facteurs signalés dans la première partie de cette étude, lesquels exercent une influence et déterminent le développement du warrantage. Des réflexions sont apportées dans cette discussion pour aborder l'analyse économique à travers une perspective systémique.

7.1 LA RENTABILITE EST-ELLE UN FACTEUR DETERMINANT LA MISE EN PLACE DU WARRANTAGE ?

L'analyse de la rentabilité du warrantage dans la région du Centre Nord effectuée dans la partie antérieure révèle que pour les quatre cultures étudiées il existe une probabilité significative pour que l'activité ne soit pas rentable. Les haricots, principale culture stockée en warrantage dans la région, correspondent à la culture la plus souvent rentable, sa rentabilité étant positive dans 58 % des cas pour l'ensemble des scénarios imaginés. Cependant, il convient de souligner que les cas positifs ont lieu durant les deux premières campagnes agricoles étudiées, et que durant les deux dernières, la plupart des cas sont négatifs⁹⁴. Il serait opportun d'observer cette tendance de réduction de l'écart des prix entre la récolte et la période de soudure sur des séries temporelles tirées des futures campagnes agricoles. En effet, si cette tendance se maintenait, l'analyse de la rentabilité des haricots serait négative dans la plupart des cas.

Ce résultat étant a priori peu alléchant, on pourrait être tenté de conclure qu'il est très risqué de faire du warrantage dans la région du Centre Nord et de déconseiller la pratique comme la promotion de cette activité. Afin de pouvoir consolider l'argumentation de cette discussion, une même analyse de rentabilité a été réalisée dans la région des Hauts Bassins ; une région du sud du pays dans laquelle la pratique du warrantage est fortement ancrée et où le nombre croissant d'expériences est particulièrement significatif. Les résultats y sont semblables à ceux obtenus dans la région du Centre Nord. La culture la plus stockée en warrantage dans cette région, le maïs, a une probabilité d'être rentable dans 50 % et 58 % des cas, pour le scénario le moins favorable et le plus favorable, respectivement. Comme dans le cas des haricots dans la région du Centre Nord, les cas positifs ont lieu durant les deux premières campagnes agricoles étudiées, tandis que durant les deux dernières, presque tous les cas sont négatifs⁹⁵. Il s'agit donc d'un résultat très proche de celui des haricots dans la région du Centre Nord, avec une probabilité relativement forte (entre 42 % et 50 %) pour que l'activité ne soit pas rentable.

D'autre part, en ce qui concerne le degré de rentabilité, dans la région du Centre Nord, parmi les quatre cultures étudiées, ce sont les haricots qui obtiennent la meilleure rentabilité. Cependant, il n'est pas évident de conclure que c'est pour ce motif qu'il s'agit du produit le plus stocké en warrantage. En effet, dans le sud, ce sont aussi les haricots qui sont les plus rentables, et de loin⁹⁶. Pourtant, ce produit n'est stocké que de façon minoritaire dans cette région.

Ces aspects tendent à penser qu'une série de facteurs dépassant la rentabilité monétaire influencent la décision des paysans d'utiliser le warrantage. Bien que la plupart de ces aspects aient déjà été mentionnés dans les parties antérieures, les sections suivantes en proposent une synthèse.

7.2 AUTRES AVANTAGES DU WARRANTAGE

Au-delà de la rentabilité monétaire obtenue par l'activité, et même en l'absence de celle-ci, le warrantage peut générer des bénéfices économiques. Il permet en effet, d'une part, d'améliorer la disponibilité alimentaire en épargnant les grains, et d'autre part, d'augmenter les revenus à travers d'autres sources. De plus, le warrantage peut générer d'autres avantages en ce qui concerne des aspects non tangibles et non économiques, comme les relations sociales, la confiance en-soi et la capacité de décision des personnes qui l'utilisent.

7.2.1 Avantages économiques monétaires. Génération de revenus

L'un des principaux avantages du warrantage est la possibilité d'accès au crédit qu'il offre à des personnes du monde rural qui n'ont aucun accès à celui-ci par d'autres mécanismes. Le manque de liquidité des paysans du Sahel est bien connu, tout comme leur endettement récurrent auprès d'usuriers leur proposant des crédits pour couvrir les besoins urgents, en vivant au jour le jour et en devant brader les récoltes afin de rembourser ces crédits. Le warrantage permet d'accéder au crédit afin d'assumer les dépenses familiales dans de meilleures conditions, limitant ainsi la vulnérabilité des paysans au début de la période de soudure. De plus, la date de réception du crédit est propice. En effet, elle a lieu juste après la récolte, après les travaux champêtres de la récolte principale annuelle, au moment où il y a plus de temps pour mettre en place d'autres activités permettant de diversifier l'économie et d'augmenter les revenus des foyers.

Le warrantage permet aussi d'améliorer la gestion des ressources monétaires. Dans un contexte social ne facilitant pas l'épargne à cause de facteurs comme la pression sociale et l'habitude de « vivre au jour le jour »⁹⁷, la liquidité offerte par le crédit permet un plus grand contrôle de la gestion économique que quand il s'agit de ressources propres. Dans le cas du crédit warrantage, ils réservent généralement une partie de l'argent pour mettre en place une AGR leur permettant de générer des revenus pour rembourser le crédit. Ainsi, après la vente des céréales en période de soudure ils disposent à nouveau de revenus, fonctionnant dans la pratique comme s'ils avaient épargné une partie de l'argent de la vente de la récolte en novembre ou en décembre. Ce mécanisme réduit le « gaspillage ». Comme l'ont mentionné plusieurs personnes interrogées : « Si je sais que je dois rembourser le crédit, je gère mieux, je dépense moins ».

Ainsi, que les revenus totaux obtenus durant l'année soient supérieurs ou non à ceux qu'ils auraient obtenus sans warrantage⁹⁸, l'argent est mieux réparti au cours de l'année agricole grâce au warrantage, ce qui permet d'améliorer la satisfaction des besoins familiaux⁹⁹ durant toute l'année, y compris en période de soudure, qui de plus coïncide avec les semailles.

D'autre part, en ce qui concerne la rentabilité, il convient d'indiquer que la rentabilité économique du warrantage ne dépend pas seulement du bilan entre les frais de l'activité et l'écart entre les prix de récolte et de soudure, mais aussi de la rentabilité de l'AGR réalisée grâce au crédit obtenu durant les mois de stockage.

En conclusion, le warrantage contribue à obtenir une meilleure stabilité financière au cours de l'année et, si l'AGR est rentable, de meilleurs revenus.

7.2.2 Avantages économiques non monétaires : épargne

Un autre des avantages du stockage en warrantage est qu'il favorise l'épargne des grains récoltés. Cette épargne est due à deux facteurs principaux : (1) la meilleure conservation des grains au sein des entrepôts de warrantage et (2) la meilleure gestion de ceux-ci par l'unité familiale, avec moins de « gaspillage ».

En premier lieu, le stockage en warrantage offre de bonnes conditions de conservation. En effet, les organisations paysannes définissent des critères de séchage et de stockage plus stricts que ceux utilisés au niveau familial. Il n'y a que 1,8 % de pertes. C'est pourquoi le stockage en warrantage suppose une épargne. Et ceci, même en cas de bilan de rentabilité négatif, il faudrait donc prendre en compte cet aspect en intégrant ce paramètre à la formule.

Ensuite, l'unité familiale gère mieux les grains que s'ils étaient tous disponibles à la maison (une partie se trouvant dans l'entrepôt de warrantage) et qu'elle pouvait les vendre au détail

pour satisfaire les besoins familiaux quotidiens. D'autre part, le fait de disposer de moins de grains à la maison réduit la pression sociale liée à la solidarité. Ces deux aspects se traduisent en une modération de l'utilisation des grains, laquelle permet d'atteindre la période de soudure en ayant consommé une moindre proportion de la récolte que normalement.

De cette manière, le warrantage participe à la stabilisation de la disponibilité alimentaire au cours de l'année, prolongeant la période de sécurité alimentaire jusqu'à la période de soudure, s'organisant comme une réserve de sécurité alimentaire, comme l'explique l'Encadré 2.

7.2.3 Avantages non économiques : aspects affectifs et relationnels

Une des conclusions de ce travail est le constat de l'importance du contexte social et culturel si l'on veut comprendre la pertinence d'une activité comme le warrantage, au-delà de l'analyse de la rentabilité économique.

En ce qui concerne la réduction de la pression sociale, ce fait peut avoir des conséquences positives comme négatives sur le bien-être des familles et de la communauté s'il s'analyse de manière collective. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'épargne monétaire et de grains dans l'unité familiale augmente la stabilité en termes d'accès aux aliments pour ces familles grâce, entre autres, à une réduction des donations aux autres membres de la communauté pendant la période de stockage du grain en warrantage. Les réseaux de solidarité et leur fonctionnement tout au long de l'année peuvent donc aussi être affectés, et il s'agit là d'une question qui suscite un grand intérêt et qui est en train d'être étudiée par le *Innovations for Poverty Actions* (IPA) à travers l'étude *The Impact of Inventory Credit on Food Security and Rural Livelihoods in Burkina Faso*, qui souhaite apporter des éléments pour améliorer les systèmes de crédits destinés aux paysans pauvres¹⁰⁰.

En ce qui concerne l'autonomisation, l'accès au crédit par le biais du warrantage garanti une plus grande autonomie aux paysans en ce qui concerne le choix des activités à réaliser durant la saison sèche et leur permet aussi d'échapper aux cercles d'endettement usurier.

Encadré 7. Le warrantage comme système augmentant l'autonomie des paysans et des paysannes. Le cas de la culture du coton au Burkina Faso.

Un exemple de la plus grande autonomie qu'offre le warrantage a été mis en avant pendant les entretiens dans les régions des Hauts Bassins et du Sud Ouest, avec les paysans qui cultivent le coton.

Pendant des années, la culture du coton a été promue par l'État et par les entreprises du secteur quand celui-ci était privatisé. Par exemple, le financement total du secteur lors de la campagne agricole 2001-2002 représentait 57% du total des crédits à court terme octroyés dans le pays par toutes les banques burkinabè (Samadoulougou, 2004). Actuellement, entre 300.000 et 350.000 paysans cultivent du coton au Burkina Faso (Traidcraft UK, 2011), devenant ainsi devenu le premier pays producteur de coton en Afrique (Ouedraogo, 2013).

La Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX)¹⁰¹ offre aux paysans ce que l'on appelle le *crédit coton*, à travers lequel sont distribués les intrants nécessaires à la culture du coton, mais aussi pour la culture des céréales de base. Ce mécanisme utilisé par l'entreprise et l'absence d'alternatives pour accéder aux intrants ou aux crédits non usuriers font que beaucoup de paysans optent pour cultiver du coton, comme unique façon d'obtenir des intrants pour la culture de céréales de base, en particuliers le maïs et le riz (Guissou e Ilboudo, 2012). Et ce, malgré des bénéfices très limités en raison de prix de vente plutôt bas¹⁰² (établis au début de la campagne) et au grand coût de main d'œuvre qu'elle nécessite (entretiens réalisés). Joint aux crédits élevés sollicités au début de la campagne pour financer les intrants nécessaires à la culture de variétés transgéniques^{103 y 104}, cela réduit le bénéfice final. Une étude sur la variété *Bt Cotton* au Burkina Faso affirme que les semences ayant un coût élevé¹⁰⁵ représentent un problème pour les petits paysans et que les risques de production pour cette variété de coton sont "disproportionnellement élevés" pour les paysans ayant peu de ressources (Dowd-Uribe, 2014). D'ailleurs, selon Traidcraft UK (2011), beaucoup de paysans ont abandonné la culture du coton en raison des prix élevés de production et des prix d'achat plutôt bas.

D'après les entretiens réalisés, la pratique du warrantage permet aux paysans, d'un côté, d'obtenir un crédit au moment où ils ont besoin de liquidité pour payer la main d'œuvre nécessaire à la récolte du coton. Ensuite, après la vente du coton, ils récupèrent le montant nécessaire pour rembourser le crédit warrantage.

D'un autre côté, plusieurs paysans ont assuré que le warrantage leur avait permis d'abandonner la culture du coton, car le fait d'avoir de la liquidité au début de la campagne agricole leur permet de disposer d'intrants, ils ne sont plus obligés de solliciter le crédit coton, et peuvent ainsi décider librement de ce qu'ils veulent cultiver. « Tu es libre, tu produis ce que tu veux ».

Il serait très intéressant d'approfondir l'étude de la culture du coton, les raisons pour lesquelles les paysans la réalisent et l'impact du warrantage sur sa pratique.

7.3 PROFIL DES PAYSANS UTILISANT LE WARRANTAGE

Par ailleurs, le profil des paysans utilisant le warrantage n'est pas celui des plus vulnérables. En effet, il s'agit généralement de personnes qui disposent d'excédents de récolte qu'ils peuvent destiner au stockage. Le dépôt de la culture dans l'entrepôt est ce que l'on nomme un *hard commitment*, car il est impossible de la récupérer durant les mois de l'activité. Les paysans qui

décident de participer doivent avoir estimé correctement leurs besoins alimentaires sur cette période ainsi que les revenus que généreront les AGR.

En définitive, même si les résultats de rentabilité ne sont pas très positifs, les autres avantages du warrantage devraient permettre d'augmenter la stabilité et la diversification des options de moyens d'existence et d'améliorer ainsi la résilience des personnes pratiquant cette activité, et en particulier la sécurité alimentaire. Il serait particulièrement intéressant de poursuivre l'étude de la portée de ces avantages afin de pouvoir mesurer de manière exhaustive le potentiel du warrantage en ce sens. Il conviendrait d'étudier, dans de futurs travaux, des questions comme l'épargne et la réduction des pertes par rapport au stockage dans les greniers familiaux.

7.4 INFLUENCE DES PARAMÈTRES DANS LE COÛT DE L'ACTIVITÉ DE WARRANTAGE

Suite au calcul des différents scénarios présentés dans cette étude, il vaut la peine de s'arrêter pour analyser la contribution de chacun des paramètres aux coûts de l'activité de warrantage et, par conséquent, à la viabilité de celle-ci. Ceci indiquera quels sont les paramètres susceptibles d'être modifiés ou négociés pour obtenir une différence significative sur la viabilité de l'activité.

Valeur warrantage

Comme il est expliqué dans le paragraphe 6.3, la valeur warrantage détermine le montant du crédit, qui ensuite détermine la valeur des paramètres P3 (frais de gestion) et P4 (frais d'assurance), ainsi que le montant de l'intérêt¹⁰⁶. Le montant du crédit étant la valeur qui détermine une bonne partie des dépenses, la valeur warrantage détermine en dernière instance une partie des frais bancaires. Cependant, les variations de la valeur warrantage n'ont pas d'impact important sur le coût de l'activité et donc sur sa rentabilité. Avec le reste des paramètres constants, une variation de 1% sur la valeur warrantage représente moins de 1% de l'augmentation du coût de l'activité. Cependant, bien que ce paramètre n'ait pas d'influence déterminante sur la rentabilité de l'activité, une évaluation à la baisse de la valeur warrantage garantira le remboursement du crédit et la viabilité de l'opération. Ce paramètre est défini par les organisations paysannes, ce qui permet sa modification chaque année en fonction de circonstances concrètes.

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt a des répercussions très importantes sur la rentabilité de l'activité. Avec tous les paramètres constants, pour chaque point d'augmentation du taux d'intérêt les coûts augmentent de 7%. L'augmentation des coûts de l'activité entre un taux d'intérêt de 6% (E1) et un de 10% (E3) est de 21% pour les céréales et de 22% pour les haricots. Il est donc très important que les organisations et fédérations paysannes soient capables de négocier des taux d'intérêt favorables et que les IMF assouplissent leurs conditions dans la mesure du possible.

Transport

La précarité des infrastructures de transport et le prix des carburants font que les frais de transport sont très élevés. Dans les zones les plus éloignées, les coûts de transport ont un impact important sur le prix de vente, et limitent en grande partie la viabilité du warrantage.

Dans les scénarios les plus favorables générés par cette étude, seul le coût du transport¹⁰⁷ peut augmenter le coût de l'activité de 24% dans le cas des céréales et de 16% dans celui des

haricots. Dans les scénarios présentant un coût plus important, le transport peut représenter 18% du coût total dans le cas des céréales et 12% dans celui des haricots.

8 CONCLUSIONS

Au Burkina Faso, bien que le warrantage soit une activité destinée aux petits paysans et aux petites paysannes, ce sont principalement les hommes des familles socioéconomiques les moins vulnérables, capables de générer des excédents durant la récolte, qui participent à l'activité. Cependant, il peut s'agir d'un outil utile à l'amélioration des moyens d'existence d'une partie de la population paysanne.

Dans la région du Centre Nord, la rentabilité du warrantage en tant qu'activité spéculative est limitée et de très rares cas permettent de tirer des bénéfices de la variation des prix. Certains produits, comme les haricots, présentent une probabilité plus élevée d'obtenir des bénéfices. Cependant, il convient d'être prudent, étant donné les risques élevés de pertes dans la majorité des cas.

Ainsi, le warrantage ne doit pas être vu comme un dépôt dont la vente postérieure générera un bénéfice économique, mais comme un système de crédit garanti par des produits agricoles et qui en plus permet le stockage local des aliments.

Dans la plupart des cas étudiés, la participation au warrantage génère des bénéfices plus faibles (voire des pertes) que les gains qui auraient pu être obtenus en vendant les céréales après la récolte. De plus, les paysans et les paysannes qui utilisent le warrantage connaissent des risques prix considérables et, en termes de rentabilité, de maigres avantages par rapport à la vente en période de récolte.

Cependant, le warrantage comporte une série d'avantages particulièrement attractifs pour les personnes qui l'utilisent, en contribuant à améliorer aussi bien la stabilité que la disponibilité des ressources alimentaires et économiques des familles. Ces avantages sont (1) l'accès au crédit pour la mise en place d'AGR, dont la rentabilité dépend finalement du bilan total de l'opération, (2) la réduction des pertes de stockage et (3) la meilleure gestion des aliments disponible pour l'ensemble de l'année, améliorant l'épargne familiale et réduisant la pression sociale.

Ces deux derniers avantages sont ceux qui motivent certains paysans et paysannes à stocker sans demander de crédit. Dans de tels cas, comme les frais sont plus petits, la probabilité d'obtenir une opération rentable est plus grande. Cependant, ils disposent de moins de ressources pour générer des revenus durant la période où la culture est stockée. Cette modalité met en avant le fait que le warrantage répond à un objectif de sécurité alimentaire pour les personnes qui le réalisent.

Pour l'institution de micro-finances, le warrantage est une activité intéressante, en raison du risque peu élevé qu'il représente grâce aux mécanismes qui minimisent les possibilités que le crédit ne soit pas remboursé, tels que la garantie solidaire, la fixation d'un *prix de collecte* conservateurs et la possibilité de vendre les sacs pour rembourser le crédit. Cependant, les paysans et les paysannes continuent d'assumer la plupart des risques relatifs au prix de vente et à la conservation des produits.

9 RECOMMANDATIONS

9.1 POUR LES PAYSAN/NES ET LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Ne pas considérer le warrantage comme une option de nature spéculative

Le warrantage paysan doit être considéré comme un mécanisme d'accès au crédit qui en plus permet le stockage des récoltes dans de bonnes conditions. Compter sur le warrantage comme activité spéculative à travers laquelle tirer des profits selon la fluctuation des prix est très risqué. Les AGR constituent un pilier fondamental de cette activité, celles-ci étant ce qui doit servir, de préférence, pour le remboursement du crédit, et non pas la vente des grains.

Soutenir la planification des AGR

Le soutien de la part des organisations et/ou des fédérations aux paysans pour définir, planifier, et calculer le crédit nécessaire pour la réalisation de l'AGR, serait de grande utilité et garantirait de meilleurs résultats pour le bilan total de l'opération.

Conseiller sur le calcul des besoins alimentaires des familles pendant la période de stockage

Les organisations et les fédérations paysannes qui pratiquent le warrantage réalisent, à travers les comités de gestion et les animateurs, un travail de sensibilisation parmi les membres de l'organisation pendant les mois prévus pour le stockage. Celui-ci permet d'expliquer en quoi consiste le warrantage, promouvoir la participation et évaluer les quantités qui seront stockées cette année par les paysans et les paysannes. Il serait souhaitable, lorsque cela est nécessaire, de soutenir également les paysans et les paysannes pour évaluer leurs besoins alimentaires pendant les mois de stockage, ce qui éviterait d'avoir à faire face à des situations de pénurie pendant le stockage des cultures.

Prendre en compte la logique de l'agriculture paysanne

De la même façon, au moment de promouvoir le semis de telle ou telle culture en fonction de son aptitude au stockage (que ce soit pour sa rentabilité économique ou pour d'autres raisons), Il serait souhaitable d'agir en tenant compte des caractéristiques et de la logique de l'agriculture paysanne, ainsi que des risques de récoltes et d'insécurité alimentaire.

Former pour gérer et négocier

La formation pour la gestion des sacs et la comptabilité, ainsi que pour la négociation avec les IMF ou autres acteurs impliqués, sont des processus que doivent continuer à être développés et qui permettront un fonctionnement plus fluide de l'activité.

9.2 POUR LES IMF

Assurer les produits stockés

Les risques de pertes à cause du stockage sont généralement assumés individuellement par les paysans ou, dans certains cas, soutenus par l'organisation ou les autres membres. Souscrire une assurance de la part de l'IMF pourrait remédier facilement à ce type de situations, qui peuvent être très graves pour les paysans et les paysannes.

Respecter le calendrier des visites à l'entrepôt pour les contrôles nécessaires

La bonne conservation des produits stockés est indispensable pour le bon fonctionnement de l'activité, car les pertes à cause des insectes ou des animaux peuvent être catastrophiques. Les organisations paysannes déploient des efforts considérables pour réaliser régulièrement les contrôles nécessaires. Pour cela, la présence de l'IMF est nécessaire car elle dispose d'une des clés de l'entrepôt. Cependant, les IMF ne se rendent pas toujours sur place dans les délais pour la visite des entrepôts, ce qui augmente le risque de pertes. Il est nécessaire de faire des efforts pour respecter les délais établis.

Remise du crédit dans les délais et dans de bonnes conditions de sécurité

Théoriquement, le warrantage offre l'opportunité de disposer d'argent à un moment de l'année où celui-ci est nécessaire, aussi bien pour répondre aux besoins de la famille que pour commencer l'AGR. Souvent, la remise du crédit tarde plusieurs semaines, il est alors trop tard pour commencer les activités prévues (par exemple, l'agriculture de contre-saison ou le paiement des services sociaux de base tels que la scolarité). Ceci diminue fortement les avantages du warrantage. Il est nécessaire de réduire les temps entre l'octroi du crédit et son paiement effectif, pour ainsi optimiser l'usage qu'il en ait fait et être destiné à ce qui était prévu et demandé.

D'un autre côté, et dans de nombreux cas, les membres du comité de gestion ou les animateurs des fédérations qui se déplacent dans les zones pour remettre les crédits le font dans des conditions risquées, car ils transportent des sommes d'argent importantes. Il est nécessaire d'innover dans la recherche de solutions à cet égard, par exemple par téléphone.

Assouplir les conditions de crédit

Les moindres risques de cette activité devraient permettre une amélioration des conditions de crédit, en particuliers pour les petites organisations qui n'en sont qu'à leurs premières années d'expérience, pour faciliter le développement progressif de leurs capacités de gestion et développer ainsi l'activité de manière appropriée.

9.3 POUR LE GOUVERNEMENT

Construire plus d'entrepôts

L'absence d'entrepôts est une des plus grandes difficultés à laquelle doivent faire face les organisations paysannes pour réaliser le warrantage. Il serait souhaitable de soutenir sa

construction, notamment dans les zones les plus isolées, où l'activité est pratiquement irréalisable s'il n'y a pas de telles infrastructures.

Établir des relations entre les réserves locales et nationales

Les céréales stockées localement pourront servir pour approvisionner les réserves nationales, pour les centraliser et les redistribuer à d'autres zones du pays, ou pour les distribuer in situ, notamment dans les zones ayant une plus forte insécurité alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Afrique Verte** (2008). Organisations faitières et interprofessions. Quelles alternatives pour une bonne communication interne et externe.
- Afrique Verte** (2012). Incidences des variations du prix du mil local sur le warrantage du mil au Niger sur la période 2001-2010.
- Chetaille A., Duffau A., Horr ard G., Lagrandre D., Oggeri B. et Rozenkopf I.** (2011). Gestion de risques agricoles par les petits producteurs: Focus sur l'assurance r colte et le warrantage. Document de travail n 113, AFD-GRET, Paris, France.
- Coulter J. et Mahamadou, S.** (2009) Revue du warrantage paysan au Niger. Rapport pr par  pour la FAO Niger, d cembre 2009.
http://www.iarbic.net/IMG/pdf/rapport_revue_warrantage_Niger_2009.pdf
- D la Sidi, F. et Hassane, S.** (2012). Le warrantage de la COPSA-C dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. Fiche d'exp rience Burkina Faso. Novembre 2012. FAO.
- Dowd-Urbe, B.** (2014). Engineering yields and inequality? How institutions and agro-ecology shape Bt cotton outcomes in Burkina Faso. Geoforum. Volume 53, May 2014, pp. 161–171
- FAD** (2004). Projet d'investissement Communautaire en Fertilit  Agricole (PICOFA). Rapport d' valuation. R publique du Burkina Faso.
- Friends of the Earth International** (2014). Who benefits from gm crops? An industry built on myths. Abril 2014.
- Ghione, A., Kambou, F. Le Cotty, T., Ma tre d'H tel, E. et Malnoury, G.** (2013). Le warrantage paysan, un outil de protection des ressources. Grain de Sel (59-62): 17-18.
- Guissou R., Ilboudo F.** (2012). Analyse des incitations et p nalisations pour le coton au Burkina Faso. S rie notes techniques, SPAAA, FAO, Rome.
- ICRISAT et FAO** (1997). La econom a del sorgo y el mijo en el mundo: hechos, tendencias y perspectivas. Roma
- IPCC** (2007). Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Parry ML, Canziani OF, Palutikof JP, van der Linden PJ, Hanson CE (Eds.), Cambridge University Press: Cambridge, UK
- Minist re de l'Agriculture et de l'Hydraulique** (2012). Analyse de l' conomie des m nages de la zone de moyens d'existences «Plateau Central c r ales et mara chage»: ZOME 5. F vrier 2012.
- Minist re de l'Agriculture et la S curit  Alimentaire** (2014). Annuaire des Statistiques Agricoles 2012. Direction G n rale des Etudes et des statistiques sectorielles.
- Pons, G. et G mez, I.** (2013). Primera l nea de defensa. Un an lisis del potencial de las reservas alimentarias locales en el Sahel, Oxfam Interm n.
- Ouedraogo, A.** (2013). Campagne cotonni re 2012-2013 : le Burkina Faso redevenu 1er producteur de coton en Afrique. RTB, 11 de abril de 2013. Consultado el 10 de junio de 2015 en <http://www.rtb.bf/infos/article/campagne-cotonniere-2012-2013-le>
- Samadoulougou, L.L.** (2004). Coton et organisations paysannes au Burkina Faso. ICCO.

- Sarr, B., Kafaondo, L. et Atta, S.** (2011). Identification des risques climatiques de la culture du maïs au Burkina Faso. *International Journal of Biological and Chemistry Sciences*. 5(4) : 1659-1675, August 2011.
- Save The Children** (2010). Profil de Moyens d'Existence : Burkina Faso Zone Agricole de la région du Centre Nord. Province du Sanmentenga. Novembre 2010
- Simphal, F.** (2012). Le warrantage dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. Une pratique adaptée aux besoins des petits producteurs et productrices. Fiche d'expérience Burkina Faso. Décembre 2012. FAO.
- Traidcraft UK** (2012). Cottonseed Supply for Planting in Africa. Consultado en http://www.organiccotton.org/oc/Library/library_detail.php?ID=482
- Wampfler, B.** (2003). Sécuriser le crédit aux organisations paysannes par le warrantage.
- Yameogo, S. F.** (2013) Impact de la gestion des stocks publics des produits vivriers sur le warrantage au Burkina Faso. Centre Régional Agrhymet. Mémoire Mastère en Sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Zangré, G.R.** (2008). Maïs, mil, sorgho : des cultures d'avenir ou les laissés pour compte de la crise ? Grain de Sel, n° 43 Juin-Août 2008

NOTES

- ¹ En français, on les appelle Magasin Général de Dépôt (MGD), l'équivalent de l'anglais des Warehouse Receipt System (WRS). Dans cette étude nous utilisons le terme *warrantage* car c'est celui utilisé en Afrique de l'Ouest.
- ² Il existe, dans d'autres pays, des modalités de warrantage où *une figure entrepreneuriale se charge de l'achat et du stockage des céréales*. Cependant, au Burkina Faso, les organisations paysannes s'occupent elles-mêmes du warrantage. C'est ce que l'on nomme le warrantage *paysan*.
- ³ Mil, sorgho, maïs, riz, haricot, sésame, gombo, cacahuète, etc.
- ⁴ Des produits achetés sont parfois stockés, en particulier par des femmes, pour être utilisés plus tard dans le cadre d'un petit commerce de revente ou de produits transformés.
- ⁵ Dans le Centre Nord, il y avait 1 247 personnes dans 15 OP.
- ⁶ Selon Yameogo (2013) et les personnes interrogées.
- ⁷ En français, on utilise le terme *organisations faitières* pour faire référence aux fédérations, unions ou confédération qui ont comme mission (1) défendre les intérêts de leurs membres, (2) négocier avec les différents acteurs (Etat, partenaires du développement, et les autres organisations faitières) les intérêts communs de leurs membres, (3) représenter leurs membres au niveau national et international en tant qu'intermédiaire; (4) renforcer les capacités de leurs membres; (5) réaliser des actions d'incidence politique (Afrique Verte, 2008).
- ⁸ Dans certains cas, les OP négocient individuellement le crédit avec l'IMF ; c'est le cas des Unions Départementales travaillant avec la FEPAB dans la région des Hauts Bassins.
- ⁹ Palettes, balances, sondes pour contrôler l'état des sacs, bâches, etc.
- ¹⁰ Ce sont les principales ONG et celles qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude.
- ¹¹ L'IFAD et la BOAD ont approuvé, en septembre 2003 et février 2004 respectivement, des prêts pour une valeur de 12,1 millions d'USD et 1.540 millions de F.CFA pour le financement du projet (FAD, 2004).
- ¹² Détails ici <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/06/27/wb-agriculture-livestock-production-boost-food-security-families-burkina-faso>
- ¹³ Par exemple, l'Union Départementale de Niébé de Orodara a établi comme règle que la quantité minimale de sacs à entreposer doit être de 5 par personne. Selon les entretiens auprès de la COOPSA-C, un petit producteur de la zone sud pourrait stocker entre 1 et 5 sacs en warrantage. Cette valeur de 5 sacs complique donc l'accès des personnes très pauvres à cette activité.

La majorité des personnes faisant du warrantage avec la COOPSA-C stocke entre 1 et 9 sacs, la moyenne variant entre 7 et 9. Une minorité stocke plus de 20 sacs. Même s'il s'agit d'un petit groupe, il existe un risque de voir les grands producteurs monopoliser l'entrepôt, le remplissant et empêchant les plus petits producteurs d'utiliser le warrantage (Source : personnes interrogées).

- ¹⁴ Il faudrait au moins permettre en priorité à toutes les personnes de stocker une certaine quantité, puis uniquement s'il reste de l'espace, permettre à ceux qui ont plus de capacité de remplir l'entrepôt. En este sentido, la COOPSA-C ha establecido un número máximo de 10 sacos a almacenar por persona en el primer periodo de almacenamiento (dicha organización realiza hasta 3 periodos por campaña agrícola).
- ¹⁵ L'année de référence dans la Zone de Moyens de Subsistance 5 était la campagne agricole 2010-2011.
- ¹⁶ Si la distance séparant l'IMF de la fédération paysanne (faitière) est grande, c'est cette dernière qui garde la seconde clef, à condition que l'IMF puisse demander à tout moment l'ouverture d'un quelconque entrepôt. C'est le cas de la COOPSA-C. Ce système offre l'avantage de faciliter les contrôles de l'état des grains stockés, étant donné que ces contrôles ne dépendent pas de la disponibilité de l'agent de l'IMF pour se déplacer dans la région et ouvrir l'entrepôt.
- ¹⁷ Généralement une fois par mois.
- ¹⁸ Les femmes utilisent leurs champs individuels pour cultiver des produits rentiers leur permettant de générer de petits revenus. Cette production est l'une des rares ressources sur lesquelles les femmes disposent d'un accès et d'un contrôle total. C'est pour cela qu'elles cultivent généralement en priorité des cultures rentières plutôt que des aliments de base qui sont déjà produits dans les champs familiaux.
- ¹⁹ Dans la province de Sanmatenga, dans la région du Centre Nord, la superficie moyenne cultivée par famille est de 2,5 ha pour les familles de la catégorie socioéconomique très pauvre, 3,5 pour les familles pauvres, 5 ha pour les familles de la catégorie socioéconomique moyenne et 7 ha pour les familles plus aisées (*nantis*). A mesure qu'augmente la catégorie socioéconomique, en plus d'une plus grande superficie cultivée en termes absolus, la proportion de terre destinée aux cultures de rente augmente également, allant de 20% dans les familles très pauvres à 43% dans les familles plus aisées (Save The Children, 2010).
- ²⁰ Campagnes agricoles de 2009-2010 à 2013-2014.
- ²¹ Campagnes agricoles de 2009-2010 à 2012-2013.
- ²² Les pourcentages de superficie cultivée et de tonnes produites ont été calculés en prenant compte le total des cultures suivantes: Sorgho blanc, sorgho rouge, maïs, mil, riz, fonio, coton, arachide, sésame, soja, haricots (*niébé*), voandzou, ñame (*igname*) et patate douce. Il n'a pas été possible d'inclure la superficie destinée à l'horticulture en raison du manque de données.
- ²³ Nommé *niébé* en langue local.
- ²⁴ Ces estimations ont été calculées sur la base des données disponibles au Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (2014).
- ²⁵ Bien qu'en termes de superficie cultivée le riz représente plus du double des haricots, puisque le riz représente 8% des terres cultivées contre 3,2% pour les haricots.
- ²⁶ D'ailleurs, le Comité Interprofessionnel de Céréales du Burkina (CIC-B), qui est une institution spécialisée dans les céréales, travaille avec le niébé.
- ²⁷ Les foyers appartenant aux catégories socioéconomiques les plus riches cultivent plus de produits rentiers que les familles pauvres et très pauvres (Save The Children, 2010).
- ²⁸ Dans la région du Centre Nord, objet de l'étude, le sorgho blanc est la céréale la plus produite, elle représente 46 % du total de la production moyenne de ces 6 dernières campagnes agricoles (2009-2010 à 2013-2014), suivi du mil (20 %) et du niébé (20 %).
- Dans la région des Hauts Bassins, située au sud ouest du pays, le maïs est la céréale la plus produite, elle représente 38 % du total de la production moyenne de ces 5 dernières campagnes agricoles, suivi du sorgho (13 %) et du riz (5 %).
- ²⁹ Sources : COOPSA-C, Ouedraogo Mohamed (PAPSA)
- ³⁰ Sources : Village de Gombeledougou
- ³¹ Pourtant, cette variation intra-annuelle n'a pas eu lieu ces deux dernières années ; parfois les prix durant la période de soudure étaient même inférieurs à ceux durant la récolte.
- ³² Les haricots ont un plus faible risque climatique que les autres cultures de cette région, car leur cycle est plus court ; environ 60 jours, alors que celui du sorgho ou du mil varie entre 100-120 jours.

- 33 Dans la région du Centre Nord, il s'agit de la troisième culture en termes de quantité (20 % de la production totale moyenne de ces 5 dernières campagnes agricoles), après le sorgho blanc (46 %) et le maïs (20 %).
- 34 Cependant, il existe un nombre important de familles qui consacrent toute la production à la consommation domestique, et d'autres toute la production à la vente.
- 35 La COOPSA-C a commencé le warrantage pour améliorer la sécurité alimentaire, suite à l'échec des banques de céréales mis en place précédemment. De son côté, la FEPAB a commencé le warrantage pour améliorer la commercialisation du maïs par les organisations paysannes.
- 36 Il pourrait être intéressant d'approfondir ce point dans des études à venir.
- 37 Les céréales sont vendues juste avant le début de la récolte suivante, ainsi, les semences comme l'argent pour acheter les intrants sont particulièrement utiles à ce moment de l'année.
- 38 Scolarité, vêtement et autres dépenses.
- 39 Comme leurs productions propres sont très réduites, de nombreuses femmes stockent des produits qu'elles achètent, sur les marchés locaux ou à leurs maris, et qu'elles utilisent ensuite pour mettre en place des activités de petit commerce.
- 40 Source : Personnes interrogées.
- 41 La quantité de grains stockée individuellement définit le crédit maximal que peut solliciter chaque paysan ou paysanne, bien que nombreux sont ceux qui demandent des montants inférieurs au crédit autorisé.
- 42 Cette valeur est inférieure au prix du produit après la récolte et est nommée « prix de collecte » par les organisations paysannes. Cette étude l'appelle « prix warrantage ».
- 43 Dans les régions connaissant des problèmes d'insécurité alimentaire, où les interventions humanitaires sont fréquentes, le pourcentage peut atteindre 60 %, car ces interventions peuvent avoir un impact à la baisse sur les prix sur les marchés de ces régions.
- 44 C'est une façon pour l'IMF d'assurer l'opération. En effet, si les prix n'augmentent pas, voire s'ils diminuent, la vente des céréales stockées permet de rembourser le crédit et de prendre en charge les frais bancaires associés.
- 45 C'est le cas des organisations paysannes faisant du warrantage dans la région du Centre Nord avec l'IMF UMECAP accompagnées par l'ONG CISV qui mettent en œuvre un programme pilote de trois ans avec des taux d'intérêt progressivement supérieurs.
- 46 D'environ 15 % par an.
- 47 Une fois de plus, c'est l'histoire de l'organisation paysanne et sa capacité de négociation avec l'IMF qui déterminent la nécessité ou non d'une caution en plus des grains stockés.
- 48 Le CFA ou franc CFA est la monnaie ayant cours légal dans les pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
- 49 Au sein de la COOPSA-C, 16 % durant la campagne 2012-2013 et 22 % durant la campagne 2013-2014.
- 50 Il pourrait être intéressant de savoir à combien s'élèvent les pertes de stockage dans les greniers familiaux.
- 51 Catégories socioéconomiques très pauvre et pauvre.
- 52 Concrètement, le mil est capable de terminer son cycle dans des endroits où la pluviométrie est inférieure à 300 mm, le sorgho 400 mm et le maïs 600 mm (ICRISAT y FAO, 1997).
- 53 Les graines modernes sont généralement conçues pour une agriculture dans des conditions contrôlées. Dans le cas d'une agriculture pluviale, elles ne fournissent pas toujours de bons résultats étant donnée la variabilité des précipitations (Source : Personnes interrogées).
- 54 Source : Personnes interrogées.
- 55 Les sacs sont étiquetés avec le nom de leur propriétaire. Ainsi, en cas de problème avec le sac, c'est toujours le paysan ou la paysanne qui en assume la responsabilité.
- 56 2010-2011 à 2013-2014
- 57 Le prix le plus bas a été constaté sur le marché de Kongoussi avec le niébé lors de la campagne agricole 2012-2013 où le prix du niébé en période de soudure était de 16 % inférieur au prix post-récolte.
- 58 Il est plus facile d'encaisser le stock alimentaire que les autres garanties généralement utilisées pour les demandes de crédits. Par exemple, il faut un ordre judiciaire pour saisir les biens immobiliers. Source : Personnes interrogées.

- 59 À partir des entretiens réalisés auprès de diverses IMF durant cette étude : La Caisse Populaire, UMECAP, MUFEDE.
- 60 Par exemple, pour payer la scolarisation.
- 61 Selon l'ethnie.
- 62 Cette activité ne nécessite qu'un petit investissement, c'est pourquoi elle est pratiquée par les femmes des familles vulnérables qui utilisent la majorité du crédit pour satisfaire les besoins familiaux limitant la part destinée à être investie dans l'AGR.
- 63 Sa quasi-totalité se trouve dans la Zone de Moyens d'Existence 5 (ZOME 5). Cette catégorisation se base sur la méthodologie Household Economy Approach (HEA) (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (2012)
- 64 Surtout à Bam et Sanmatenga.
- 65 À l'exception des bas fonds.
- 66 Fabacea, *Vigna subterranea*.
- 67 Au cours des cinq dernières campagnes agricoles, la production en termes relatifs de chaque culture dans la région a été la suivante: sorgho blanc (46%), mil (20%), haricots (20%), arachide (5%), maïs 4%, riz (2%), voandzou (2%) y sésame (1%). D'autres cultures de la région sont le sorgho rouge, le fonio et le coton, mais aucune ne représente plus de 2 % de la production régionale.
- 68 Données de surface cultivée moyenne durant les campagnes agricoles 2009-2010 à 2012-2013 selon les données du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (2014).
- 69 Pour lesquels le SIM procède à un suivi des prix.
- 70 Calculs basés sur les données fournies par la SONAGESS/SIM.
- 71 Les annexes 2 et 3 montre la variation intra-annuelle de prix dans les scénarios présentant une réduction de 5 % et de un 10 %.
- 72 Dans l'ensemble du pays, toutes les organisations paysannes visitées avaient défini le même montant pour couvrir les frais de stockage.
- 73 200 F CFA pour les céréales et 550 F CFA pour les haricots, le sac coûte en effet 1 100 F CFA et nous considérons qu'il peut servir pendant deux années.
- 74 Bien que les valeurs maximale et minimale soient de 12 % et 5 %, respectivement.
- 75 Lors des entretiens, les paysans le nommaient « prix de collecte ». Cependant, pour éviter les confusions avec les prix sur les marchés de collecte, cette étude utilise le terme prix warrantage.
- 76 Cette valeur coïncide avec celle utilisée par l'UMECAP dans la région de Kaya durant la campagne agricole 2013-2014.
- 77 Dans la région du Centre Nord, les IMF faisant du warrantage appliquent actuellement un taux de 6 % durant les phases initiales du programme pilote. Dans les autres régions du pays, les organisations les plus expérimentées comme la COOPSAC-C font du warrantage à des taux proches de 6 %. Les 10 % correspondent au taux prévu par les IMF dans le Nord à la fin du programme pilote. C'est aussi le taux appliqué par certaines OP ailleurs dans le pays, habituellement durant les premières années, quand elles n'ont pas encore gagné la confiance des IMF.
- 78 En plus des résultats présentés dans ces deux scénarios, des calculs ont été réalisés pour des taux d'intérêt de 5 %, 7%, 9 % et 12 %. Ce travail ne présente que les calculs jugés les plus représentatifs des expériences visitées. Les calculs pour 5 % et 12 % donnent des résultats légèrement différents, mais pas suffisamment significatifs pour en tirer des conclusions différentes qu'avec 6 % et 10 %.
- 79 Les valeurs minimales et maximales ont été définies d'après les entretiens réalisés pour cette étude.
- 80 Ces trois céréales ont le même prix warrantage, c'est pourquoi les calculs sont identiques.
- 81 Le scénario le plus favorable (SC 1) correspond à un taux d'intérêt de 6 %, un crédit de 75 % de la valeur du sac et aucun frais variables (transport et frais de dossier).
- 82 Le scénario le moins favorable (SC 12) correspond à un taux d'intérêt de 10%, un crédit de 80% de la valeur du sac et les plus grands frais variables (400 F CFA de transport et 50 F CFA de frais de dossier).
- 83 Par exemple, dans le cas du mil, les frais sont de 1 644 F CFA pour le scénario le plus favorable et de 2 630 F CFA pour le scénario le moins favorable, soit 60 % de plus.
- 84 Un marché par province.
- 85 Durant cette campagne, suivant la crise, certains prix de récolte étaient supérieurs aux prix de soudure, car les prix se réajustaient après une période de prix très élevés.
- 86 Prix moyens durant les 3 mois de stockage (novembre, décembre, janvier).

- 87 Du total.
- 88 Du total.
- 89 Prix moyens durant les 3 mois de stockage (novembre, décembre, janvier).
- 90 50 % des fois (du total)
- 91 Du total.
- 92 $P_{\text{warrantage}} \times 0,75 \%$ ou $P_{\text{warrantage}} \times 0,80 \%$
- 93 Étant donné que le crédit est calculé sur la base du prix warrantage du sac.
- 94 Sauf sur le marché de Yalgo durant la dernière campagne agricole.
- 95 Hormis dans deux cas donnant un bilan positif inférieur à 2 %.
- 96 En ce qui concerne la probabilité de rentabilité comme la valeur de cette rentabilité.
- 97 À cause de la vulnérabilité de la majorité de la population.
- 98 En cas de bilan de rentabilité négatif, le bilan total des revenus sera parfois inférieur avec le warrantage.
- 99 Aussi bien ceux liés aux besoins de base des membres de la famille comme ceux liés à l'investissement dans les activités économiques pratiquées au sein de l'unité familiale (intrants pour les semences, main d'œuvre, etc.).
- 100 Cette étude évalue l'impact du *warrantage* sur la production agricole, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés paysannes qui pratiquent l'activité, ainsi que sur les systèmes collectifs informels de prêts et d'épargne. L'étude est réalisée en partenariat avec la COOPSA-C et évalue 39 zones des provinces de Tuy et Loba, où la COOPSA-C intervient, avec des groupes de contrôle et des groupes qui pratiquent le warrantage. Il est prévu que les résultats de l'étude soient publiés en 2016. Pour plus d'information sur cette étude, consulter <https://www.poverty-action.org/project/5903>
- 101 Bien que SOFITEX soit la principale entreprise cotonnière du pays, il en existe d'autres comme la Faso Coton et la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA), toutes deux créées en 2004 suite à la libéralisation du secteur cotonnier au Burkina Faso.
- 102 Bien qu'en 2013, Burkina Faso était le premier pays producteur de coton d'Afrique, le prix fixé en 2014 fut de 4% inférieur à celui de l'année précédente (Ouedraogo, 2013).
- 103 En 2013, 474.229 ha ont été cultivées avec la variété de coton *Bt Cotton*, un Organisme Modifié Génétiquement (OMG). L'année précédente, la culture de cette variété était de 313.781 ha, 51% du total, et en 2011, 260.680 ha, c'est à dire 62% (Friends of the Earth International, 2014).
- 104 Burkina Faso est un des trois pays d'Afrique, avec l'Afrique du Sud et le Soudan, où des OGM sont cultivés. (Friends of the Earth International, 2014).
- 105 Les semences conventionnelles coûtent entre 3.000 et 3.500 CFA par hectares, alors que les semences *Bt cotton* coûtent 27.000 pour la même surface. Dans beaucoup de cas, les paysans ne peuvent pas choisir les semences qu'ils veulent (Friends of the Earth International, 2014).
- 106 Pour un même taux d'intérêt, le montant de l'intérêt à payer variera en fonction de la valeur du crédit.
- 107 Avec un coût maximum estimé à 400 CFA par sac.

REMERCIEMENTS

Ce document a été réalisé par Isabel Suárez Sánchez et Elia Sánchez Garrido avec le soutien financier de l'AACID (Agence Andalouse pour la Coopération Internationale au Développement). Les auteures remercient particulièrement Itziar Gómez Carrasco et Gabriel Pons Cortès pour leur soutien et leurs commentaires. Merci aussi à Eduardo Aguilera pour son aide durant les calculs statistiques, aux collègues d'Oxfam au Burkina pour leur aide sur le terrain et à Fabien Rymland pour la traduction en français. Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans la participation de toutes ses personnes qui contribuèrent de manière désintéressée à la recherche lors des entretiens conduits au Burkina Faso : paysans et paysannes, organisations et fédérations paysannes, membres d'ONG, responsable d'IMF et d'institutions gouvernementales. Les auteures assument l'entière responsabilité de toute erreur ou omission.



Agencia Andaluza de
Cooperación Internacional para el Desarrollo
CONSEJERÍA DE ADMINISTRACIÓN
LOCAL Y RELACIONES INSTITUCIONALES

Les rapports de recherche d'Oxfam

Les rapports de recherche d'Oxfam sont rédigés dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions d'Oxfam en matière de politiques. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam.

Pour plus d'informations ou pour faire des remarques sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à advocacy@oxfaminternational.org

© Oxfam International Octobre 2015.

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-963-8 Octobre, 2015.
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 92 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Intermon Oxfam Espagne (www.intermonoxfam.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Mexico (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org